Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 7-8 - 2014/2015

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France
Président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France
Secrétaire
J. DEGROS, conservateur en chef honoraire du Patrimoine
Trésorier
J. PRIN

Siège social
10, rue Saint-Vincent
Hameau de Chaton - 77440 Vendrest

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
B. CLAVEL, Cnrs, Umr 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
G. DEBOUT, Conseil départemental 78
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche, Sra Île-de-France
L. HACHEM, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap / Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Conseil départemental 95
M. OLIVE, Cnrs, Umr 7041 - ArScAN
R. PEAKE, Inrap / Umr 6298

Comité de lecture (pour ce numéro)
C. BILLARD, Drac Basse-Normandie / Sra
C. CLAUDE, Inrap / Umr 6273 - CRAHAM
V. DAMOUR, Inrap / Umr 7041 - ArScAn
T. DUCROCQ, Inrap
C. DUPONT, Cnrs, Umr 6566 - CReAAH
F. GENTILI, Inrap / Umr 7041 - ArcScAn
S. MOUNY, UPJV Amiens, Laboratoire TRAME
T. NICOLAS, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
F. PILON, Association La Riobé / Umr 7041 - ArScAn
I. RODET-BELARBI, Inrap / Umr 7246 CEPAM
C. THEVENET, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
M. VIRÉ, Inrap / Umr 8589

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Service des musées de France, direction générale des patrimoines / Umr 7041 - ArcScAn
C. BUQUET-MARCON, Inrap / Umr 5199 - PACEA
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac ÎdF / Sra / Umr 7041 - ArcScAn
R. COTTIAUX, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap / Umr 7041 - ArScAN
S. MORAWSKI-BEUGNON, Drac Île-de-France / Sra
R. NALLIER, Conseil départemental 93 / Université Paris 1 - Archéologie protohistorique européenne
C. PIOZZOLI, Drac Île-de-France / Sra
B. POIRIER, Conseil département 94
O. PUAUX, Drac Île-de-France / Sra
X. ROCHART, Inrap

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
C. HAUKE, MA, MBA
R. PEAKE, Inrap
J. WIETHOLD, Inrap

Logo
N. SAULIÈRE

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Imprimerie
France Quercy SAS
ZA Les Grands Camps
46 090 Mercues

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
Paris (2e arrondissement), 34 rue Greneta.
Manche de couteau en ivoire. [© M. Lelièvre, Dhaap]

Paris, (1er arrondissement), « 140a rue de Rivoli ».
Pichet élancé et globulaire de la fosse 303. [© C. Claude, Inrap]

Souzy-la-Briche (Essonne), « La Cave Sarrazine ».
Vestige de l'opus sectile découvert en 1912, exposé au musée intercommunal de l'Étampois. [© C. Piozzoli, Drac Île-de-France]

Publié avec le concours financier de la Drac Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des Conseils départementaux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Ce numéro a été édité à 400 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Alexy DUVAUT-ROBINE

UN HABITAT RURAL DU VIe AU XIIe SIÈCLE AUX CONFINS DU PAYS DE FRANCE ET DE LA GOËLLE :

résultats de la fouille de la « Barogne 8 » à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne)

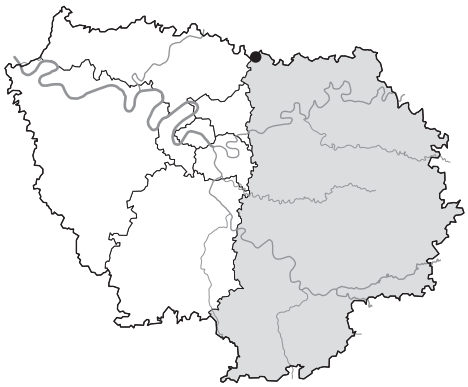

Résumé

Un établissement ou site alto-médiéval du VIe au XIIe siècle a été repéré dès la fin des années 1980 par une campagne de prospection pédestre sur l'emprise du futur TGV Nord-Picardie à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne). Les diverses opérations d'archéologie préventive réalisées depuis ont permis d'estimer son emprise à une surface minimale de 5 ha. Cependant, la difficulté de reprise de certaines données, compte tenu de l'ancienneté de plusieurs interventions, n'a pas rendu possible la réalisation d'un travail de synthèse. La présentation, dans cet article, des résultats de la fouille de la « Barogne 8 » menée en 2009 aura ainsi pour objectif d'illustrer les grandes tendances d'évolution de ce site, par la mise en valeur de l'essor d'une unité agricole et domestique observée sur deux secteurs distincts de 12 000 et 5 000 m². De manière plus large, cette étude permet d'enrichir notre connaissance de l'occupation du sol dans ce secteur situé aux confins du pays de France et de la Goëlle, durant le haut Moyen Âge.

Mots-clés *Habitat rural, fond de cabane, bâtiment, grenier, structure de combustion, structure hydraulique, forge, céramique, mobilier en fer, mérovingien, carolingien, VIe/XIIe siècles.*

Abstract

Field-walking on the route of the future TGV Nord-Picardie train-line in the late 1980's had detected a 6th to 12th century settlement at Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne). Various developer-funded excavations carried out since indicate that the settlement covered at least 5 hectares. The difficulty however of reinterpreting data from the earliest excavations has so far prevented an over-all synthesis. Results from the 2009 "Barogne 8" excavation are presented here with the aim of demonstrating the general development of an agricultural and domestic settlement observed in two sectors covering 12 000m² and 5 000m². On a wider scale, this research has increased our knowledge of land occupation during the early medieval period on the borders of the "Pays de France" and "Goëlle" territories.

Keywords *Rural settlement, sunken-floored structure, buildings, granaries, firing structures, hydraulic constructions, forge, pottery, iron artefacts, Merovingian, Carolingian, 6th-12th c.*

Zusammenfassung

Ende der 1980 Jahre wurde bei Feldbegehungen eine frühmittelalterliche Siedlung des 6.-12. Jh. n. Chr. im Bereich der zukünftigen Trasse des TGV Nord-Picardie bei Moussey-le-Neuf (Seine-et-Marne) entdeckt. Die verschiedenen, bisher durchgeführten präventiven archäologischen Maßnahmen

(Baggersondagen, Grabungen), gestatten es, die Mindestgröße der Siedlung auf etwa 5 Hektar zu schätzen. Bisher hat jedoch die Schwierigkeit, die Ergebnisse der zum Teil lange zurückliegenden archäologischen Untersuchungen zusammenzutragen, eine zusammenfassende Synthese verhindert. Die in diesem Beitrag vorgestellten Ergebnisse einer Grabung an der Fundstelle „Barogne 8", die 2009 durchgeführt wurde, haben zum Ziel, die großen Zusammenhänge der Siedlungsentwicklung an diesem Fundplatz aufzuzeigen. In diesem Zusammenhang wird die Entwicklung eines landwirtschaftlichen Gehöftes näher betrachtet, die innerhalb von zwei deutlich auszumachenden Bereichen von 12 000 und 15 000 m² nachverfolgt werden kann. In größerem Rahmen betrachtet, erweitert diese Untersuchung unsere Kenntnis der frühmittelalterlichen Besiedlung in einem Bereich, der im hintersten Winkel der Kleinregionen des „Pays de France" und des „Pays de la Goëlle" liegt.

Stichwörter *Ländliche Siedlung, Grubenhaus, Gebäude, Speicher, Ofenanlage, hydraulische Konstruktion, Schmiede, Keramik, Eisengeräte, Merowingerzeit, Karolingerzeit, 6.-12. Jh. n. Chr.*

La commune de Moussy-le-Neuf est située à l'extrémité nord-ouest de la Seine-et-Marne, à 5 km au sud de la Picardie et en bordure du Val-d'Oise. Le site s'inscrit au sein d'un gisement alto-médiéval d'une emprise supposée d'au moins 5 ha. Son existence a été révélée à partir de la fin des années 1980 par une série d'opérations d'archéologie préventive. Des prospections de surface menées en 1989 par De Régibus (FOUCRAY, PRILAUX 1990) ont permis de mettre au jour de la céramique s'échelonnant de l'époque mérovingienne jusqu'au XIIe siècle sur deux zones distinctes, au niveau de l'extrémité nord-ouest de la commune et sur la partie haute du bassin de la Beuveronne (**figures 1^E, F-2**). Une première fouille archéologique a été effectuée en 1990 en amont de la réalisation du TGV Nord-Picardie au lieu-dit « la Fontaine de Brie » (FOUCRAY, PRILAUX 1990). En 2009, un projet de construction de quatre entrepôts logistique par la société CIBEX aux lieux-dits de la « Barogne » et du « Marais » a motivé une prescription de fouille sur les zones 1 de 12 000 m² et 2 de 5 000 m² (DUVAUT 2011). Enfin, un diagnostic mené en 2014 a permis de circonscrire le site de « la Fontaine de Brie » dans sa partie septentrionale (**figures 1^I-3** ; DESFORGES 2015). L'objectif du présent article était au départ de réaliser un travail de synthèse sur l'occupation du premier Moyen Âge à Moussy-le-Neuf, par une intégration des données issues de ces différentes interventions. Cependant, l'ancienneté de la fouille de 1990 n'a pas permis de réaliser un travail de fond sur cette opération. Il s'avère, après échanges avec les deux responsables scientifiques de la fouille de 1990, au lieu-dit la « Fontaine de Brie », que les données de terrain et le mobilier archéologique sont à ce jour introuvables. Le seul document existant est le rapport de l'évaluation archéologique menée en 1990, en amont de l'opération de fouille. Un plan masse de l'opération d'évaluation de 1990 a donc été intégré à notre article, ainsi que la présentation des principaux résultats de cette opération. Le parti pris a donc été de centrer le propos sur une présentation des résultats issus de l'opération de 2009, en la replaçant dans un contexte plus large, à partir des données accessibles sur l'intervention de 1990 et le diagnostic de 2014.

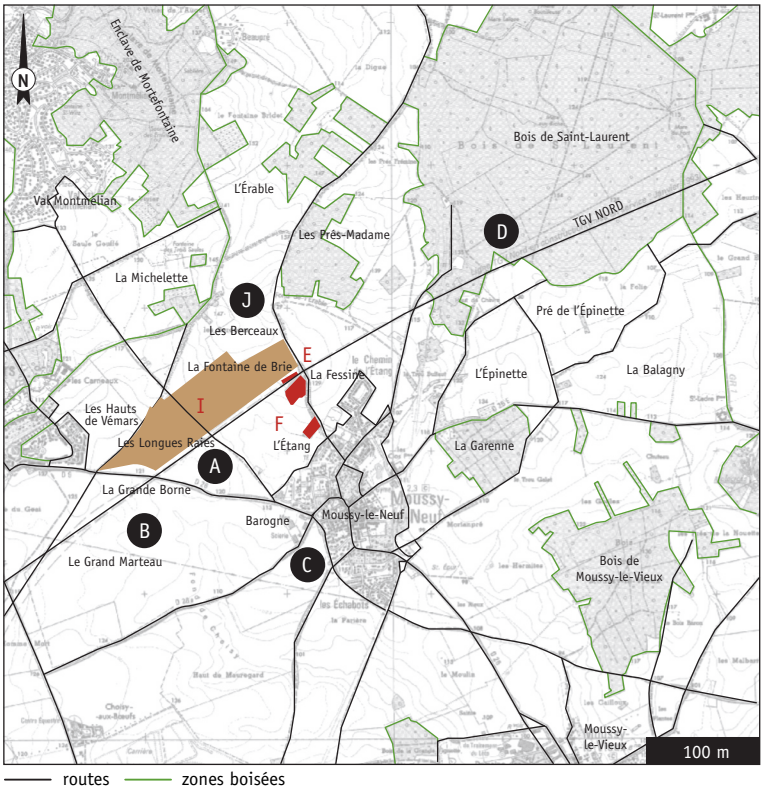

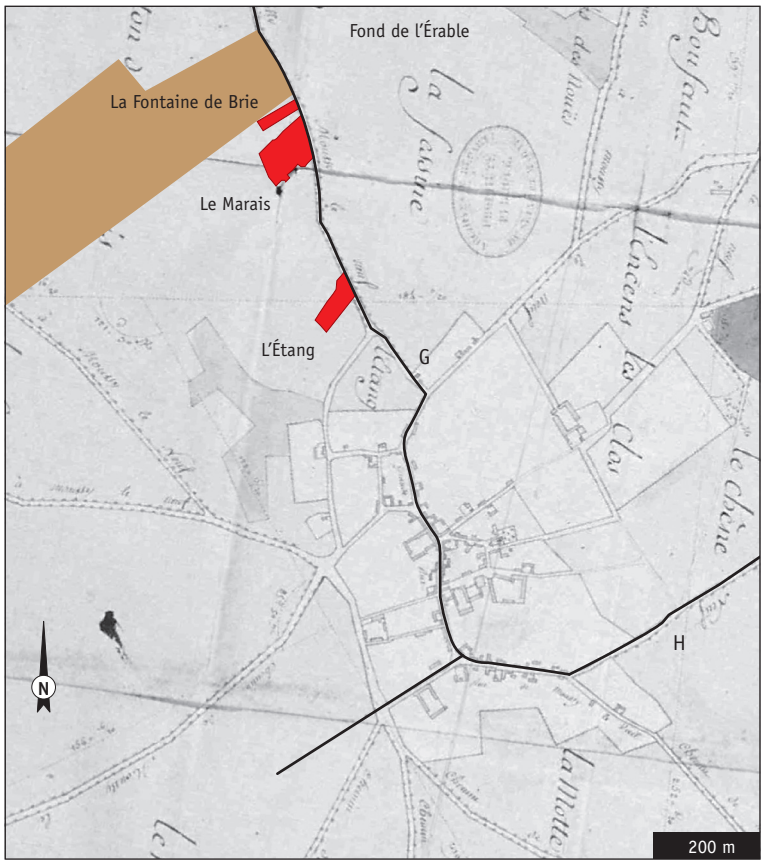

A Les Longues Raies
B Le Grand Marteau
C Le Château d'eau
D Le Bois-Saint-Laurent
E La Fontaine de Brie, TGV Nord
F zones 1 et 2, La Barogne 8
I diagnostic Inrap 2015, G. Desforges
J diagnostic Inrap 2014, A. Poyeton
G Chemin de l'Érable, reliant Moussy à Plailly
H présumé axe antique de Louvres à Reims, par Nanteuil-le-Haudouin

Figure 1 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la «Barogne 8». Localisation de l'intervention et de son environnement archéologique, sur fond de carte de l'IGN [© IGN] et localisation de l'intervention et des principaux réseaux viaires, sur fond de plan d'intendance de 1780. [© AD77, 1C43/13 ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Données historiques et archéologiques

L'origine du nom de la commune est latine, *muntiacum* qui désigne le domaine, et *novum*, nouveau. La commune aurait été fondée par *Muniacus* et aurait été incluse dans le *pagus meldicus* (pays de Meaux). Les nombreux indices de sites du Haut et du Bas-Empire, révélés par les prospections pédestres et les fouilles à proximité immédiate du site (**figure 1**[A-D]) semblent indiquer que notre gisement pourrait s'insérer soit dans une occupation antique préexistante très étendue, soit au sein de plusieurs îlots. On remarquera également la présence du présumé axe antique de Louvres à Reims, par Nanteuil-le-Haudouin (Oise), au sud de l'aire géographique concernée (**figure 1**[H]), ainsi que le chemin de l'Érable reliant Moussy à Plailly en bordure immédiate de notre site. Ce dernier semble avoir joué un rôle prédominant dans la structuration de l'espace (**figure 1**[G]). Pour la période médiévale, la première mention écrite de Moussy apparaît sous la forme *Munitacum*, pour l'année 878, dans le récit du transfert du corps de Sainte-Opportune relaté par l'abbé Lebeuf (LEBEUF 1883, p. 348-356). Le premier document fournissant quelques éléments sur le centre bourg actuel remonte aux années 1090. Il est mentionné sous l'appellation « Muncy » dans les cartulaires concernant le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, sous le règne de Philippe Ier (DEPOIN 1913-1921). Il y est décrit que Albert de Muncy, probable seigneur de Moussy, fit alors don au prieuré de Saint-Martin-des-Champs d'un *atrium* et de ses dépendances.

Topographie historique et microtoponymie

La lecture du plan d'intendance de 1780 montre que l'assiette de notre gisement est dépourvue de toute occupation humaine durant les périodes moderne et contemporaine (**figure 1**). Le secteur est une vaste zone humide, comme en témoignent les quatre toponymes sur lesquels il s'étend : « l'Érable » et « la Fontaine de Brie » au nord ; le « Marais » et « l'Étang » au sud. « l'Étang » et le « Marais » désignent habituellement des zones humides et « la Fontaine de Brie » fait référence au lieu de source et à l'accès à l'eau, d'un point de vue communautaire. Cependant, la consultation du dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne indique que les trois lieu-dits « l'Érable », « l'Étang » et « la Fontaine de Brie » font directement écho à notre gisement, puisqu'ils renvoient à la notion de fermes, moulins et fiefs (STEIN, HUBERT 1980).

La fouille de 1990 et le diagnostic de 2015

La fouille de 1990

En septembre 1990, une première opération d'évaluation archéologique a été réalisée en amont du projet d'aménagement du TGV Nord-Picardie sur une emprise de 8 000 m². Trois tranchées d'axe nord-ouest / sud-est ont été ouvertes sur une surface de 2 800 m², représentant 35 % de l'assiette du site. Au total, 90 structures ont été mises au jour, caractérisées par un ensemble de fosses, fossés et trous de poteau pouvant se rattacher à plusieurs plans de bâtiments. Dans la partie basse du site, deux fours domestiques ont été découverts en bordure d'une vaste zone dépressionnaire ayant livré une grande quantité de restes fauniques (**figure 2**). Plusieurs fosses ont fait l'objet de tests manuels, montrant un bon état de conservation, sur une profondeur de 0,65 m environ. Les structures 1 et 7 ont livré respectivement un trémisis en or de Gondebaud datable de 491-516 ainsi qu'un denier en argent du comté de Champagne, de l'atelier de Crépy-Troyes, attribuable au premier quart du XIe siècle. Le mobilier recueilli au cours de l'intervention fait état d'une

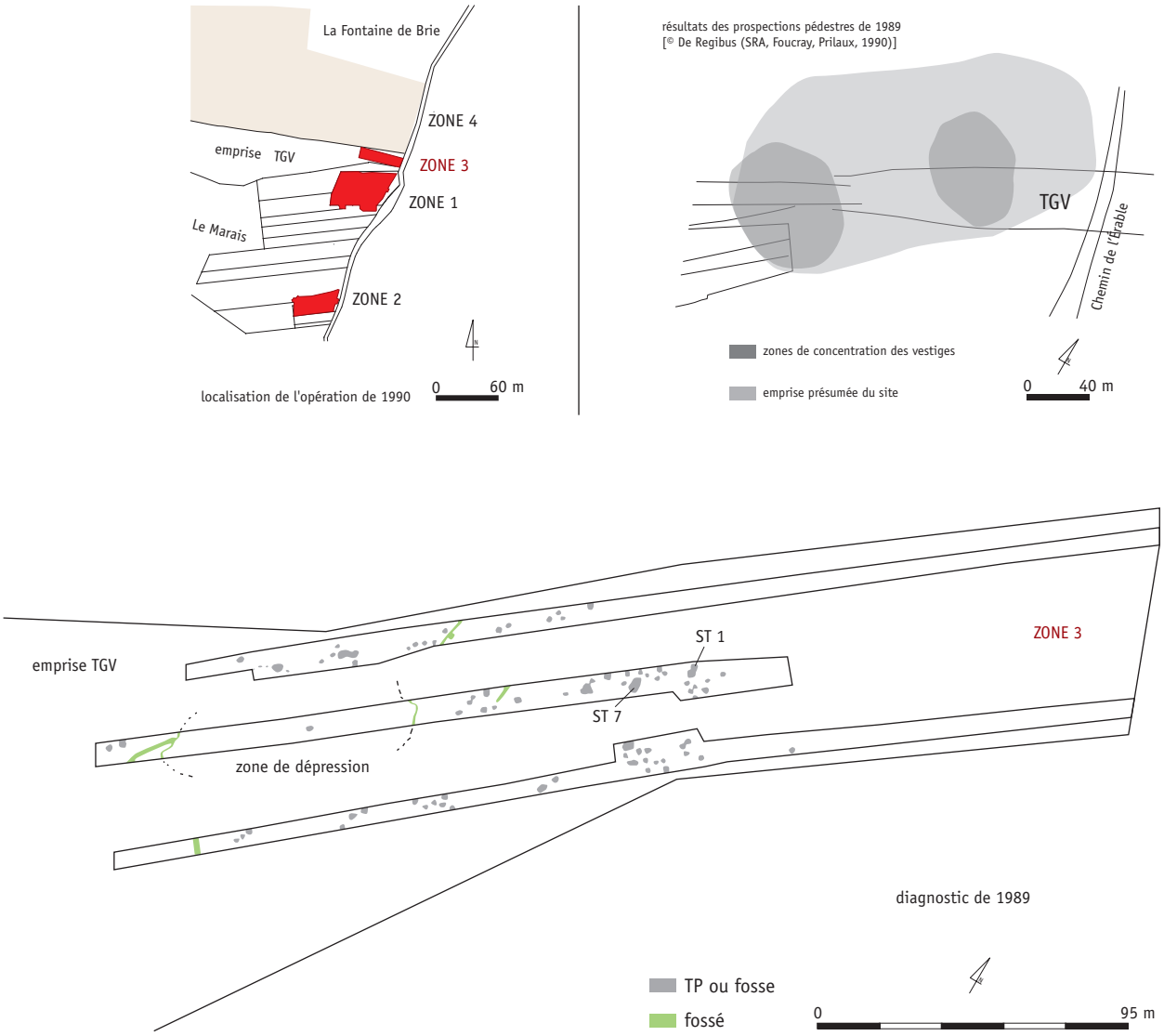

Figure 2 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), « la Fontaine de Brie ». Plan masse du diagnostic de 1990.
[© A. Duvaut-Robine, Inrap, d'après Prilaux, Foucray 1990]

chronologie s'échelonnant entre la première moitié du VIe et le début du XIe siècle. Une opération de fouille a ensuite été réalisée en 1990, dont les données et le mobilier archéologique demeurent inaccessibles.

Le diagnostic de 2014

Entre septembre et novembre 2014, un diagnostic a été conduit sous la direction de Gwenaëlle Desforges (Inrap CIF) sur une surface de 41 769 m², à environ 100 m vers le nord de notre gisement (**figure 1** ; DESFORGES 2015). Cette opération a permis de mettre au jour quatre sites distincts, dont un enclos circulaire, un espace à vocation funéraire de La Tène C2-D1, un site du haut Moyen Âge et des tranchées de la Première Guerre mondiale associées à des cuisines et à des abris.

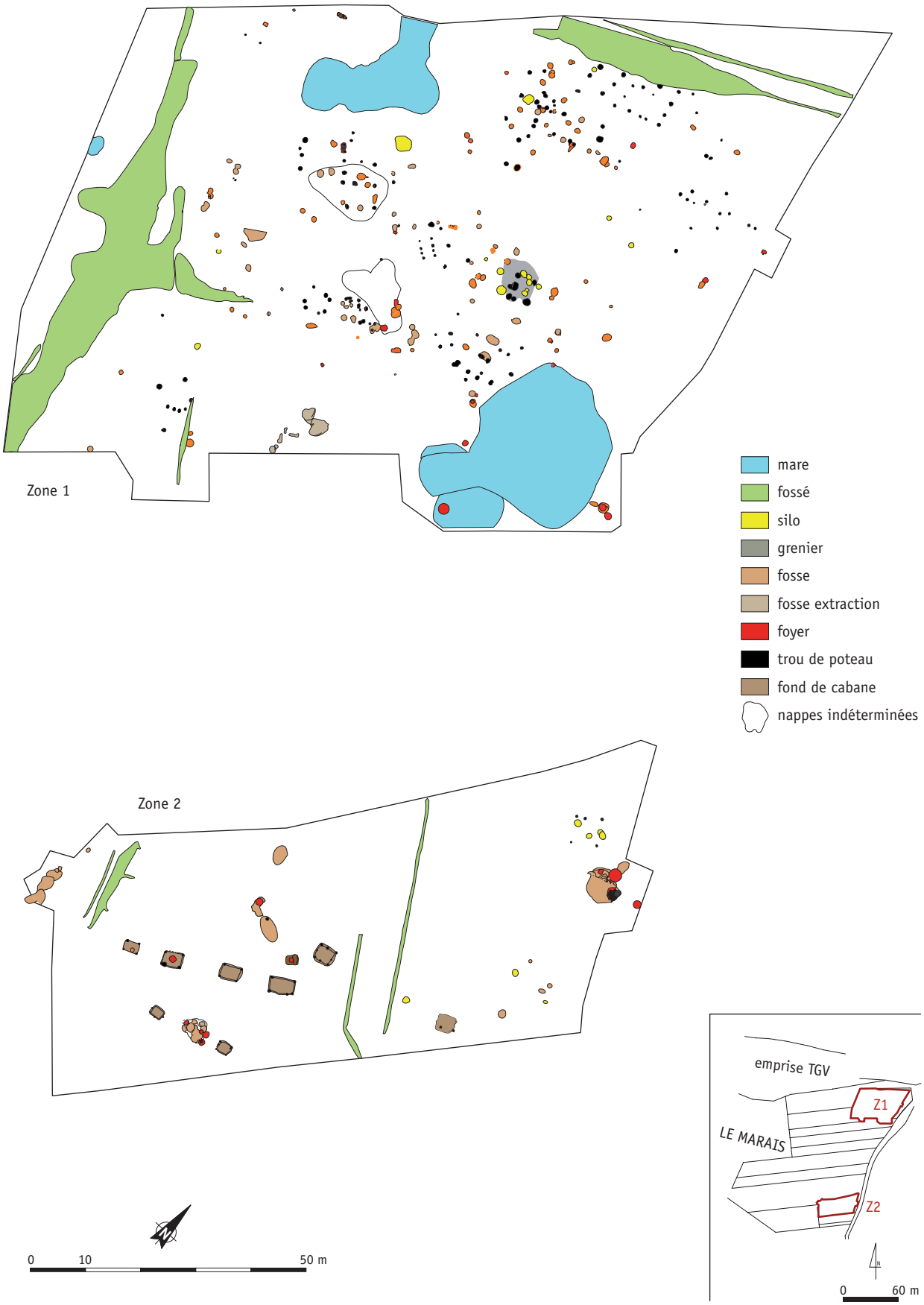

Figure 3 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Plan masse par type de structure des zones 1 et 2, fouille de 2009. [© Topographie : R. Touquet ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

L'occupation alto-médiévale se développe sur une emprise estimée de 3 ha environ. Elle semble très clairement délimitée vers le nord et l'ouest, de par l'absence de vestiges, et pourrait se poursuivre vers l'est, sous le chemin de Plailly à Moussy. Au total, 136 vestiges ont été mis au jour, dont 19 ont livré du mobilier s'échelonnant de l'époque mérovingienne jusqu'au Xe-XIe siècle. On distingue six fours présentant une grande diversité de plans et de dimensions, 53 trous de poteau pouvant se rattacher à des bâtiments dont les plans n'ont pu être définis, 59 fosses de type silos, des structures d'habitat ou d'extraction. Enfin, un empierrement a également été révélé dans la partie occidentale du diagnostic, pouvant être interprété comme un vestige de terrasse, à vocation d'assainissement ou un radier d'axe de circulation (ALLIGRI 2015).

Stratégie de fouille sur le site de la « Barogne 8 »

Au total, 442 structures ont été révélées, se rattachant à une exploitation rurale mérovingienne et carolingienne du VIe au XIIe siècle, associant fonds de cabane, bâtiments sur poteaux, greniers, fours domestiques, mares et fossés (**figure 3**). Les structures non datées représentent environ 136 faits, soit 35 % du nombre total de vestiges, avec 110 contextes en zone 1 (16 silos, 51 trous de poteau, 43 fosses) et 7 fosses en zone 2. Par souci de clarté, ces entités ne seront pas traitées ici. L'opération s'est déroulée du 16 mars au 3 juillet 2009, sur une période de 70 jours, avec une équipe de 5 à 8 archéologues selon les périodes.

L'OCCUPATION MÉROVINGIENNE DES VIe ET VIIe SIÈCLES, DEUX SECTEURS À VOCATION SPÉCIFIQUE

L'occupation mérovingienne des VIe et VIIe siècles met en exergue la présence de deux zones à vocation bien spécifique entre les deux secteurs de fouille (zones 1 et 2). Les deux emprises sont distantes de plus de 100 m et les vestiges sont peu abondants et répartis de manière lâche en zone 1 (**figure 4**). Ils matérialisent principalement un secteur à vocation artisanale, avec une majorité de foyers isolés, une mare et une forge. En zone 2, en revanche, on remarque une très forte densité de structures dont la vocation est cette fois-ci tournée vers les besoins agricoles et domestiques, avec une majorité de fonds de cabanes, de fours et une fosse d'extraction.

L'occupation mérovingienne de la zone 1, un secteur à vocation artisanale

En zone 1, l'occupation ne présente pas d'organisation particulière et la datation reste délicate, faute d'un mobilier céramique abondant. La structuration de l'espace peut ici être scindée en deux, entre le nord-est et le sud-est de l'emprise. Au nord-est, seuls deux foyers isolés ont été mis au jour. Il s'agit de vestiges de forme sub-circulaire, dont la sole varie entre 0,50 m et 1 m de diamètre et est conservée sur 6 à 8 cm d'épaisseur (**figure 4** ; FY 275 et 420). L'extrémité sud-est de la zone 1, au contraire, présente une petite concentration de structures, composées d'une mare (MA 432) associée à une forge (FY 433) et de deux fours (FR 431 et 435).

La mare 432 et la forge 433

La mare MA 432 présente une forme sub-circulaire et est conservée sur 13,50 m de diamètre et 0,70 m de profondeur. Sa dynamique de sédimentation est relativement homogène et semble avoir été assez rapide (US 3). La partie occidentale de cette structure hydraulique accueille le niveau de forge FY 433 (l'étude paléométallurgique a été réalisée par Nicolas Girault, Service archéologique départemental des Yvelines). Ce niveau d'atelier s'installe sur une unité stratigraphique riche en matière organique et en faune, donnant

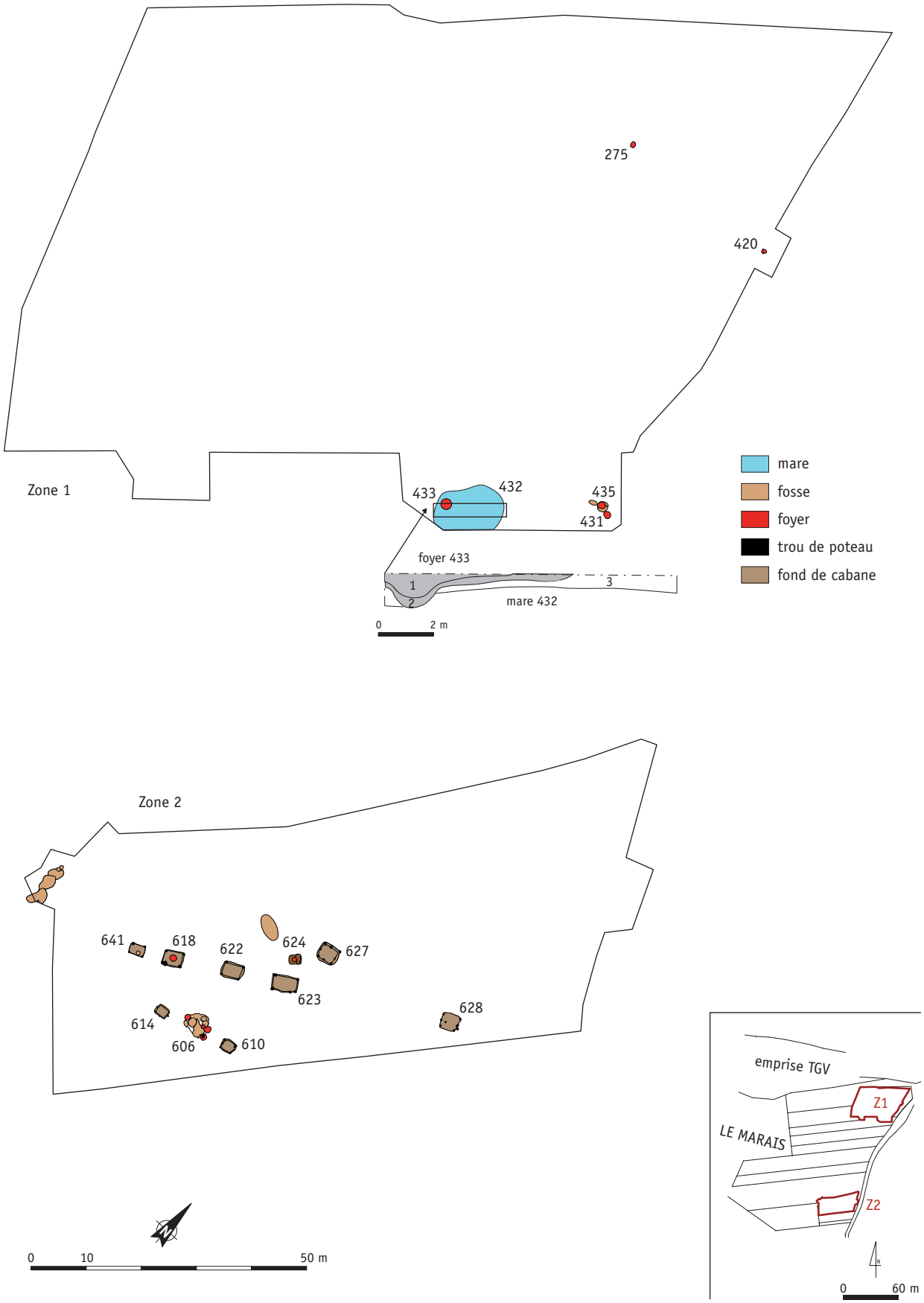

Figure 4 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Plan masse de l'occupation mérovingienne des VIe et VIIe siècles. [© Topographie : R. Touquet ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

l'impression d'être une ancienne zone de rejet artisanal, liée à de la métallurgie ou à un dépotoir (US 2). Le foyer FY 433 se compose d'un creusement à profil en cuvette, globalement circulaire, de 0,60 m de diamètre environ (**figure 5**). Il est comblé par un sédiment extrêmement charbonneux contenant 266 g de scories, composé de deux culots gris-denses et riches en oxyde de fer, quelques petits éléments de parois vitrifiées et quelques gouttelettes et coulures argilo-sableuses. Le fond du foyer présente une rubéfaction assez peu marquée. À partir de cette structure de combustion, des niveaux d'épandage de déchets de métallurgie s'étendent sur la mare MA 432, sur plus de 6 m de long vers le nord-est, confirmant l'hypothèse de l'existence d'une aire de travail dans ce secteur géographique. La présence de la forge sur le bord de la mare nécessite que le niveau d'eau ait été assez bas pour qu'on y installe un foyer et que l'on puisse travailler sans être gêné par l'eau ou la boue. Cela pourrait correspondre à une phase d'étiage de la mare ou à un éventuel drainage.

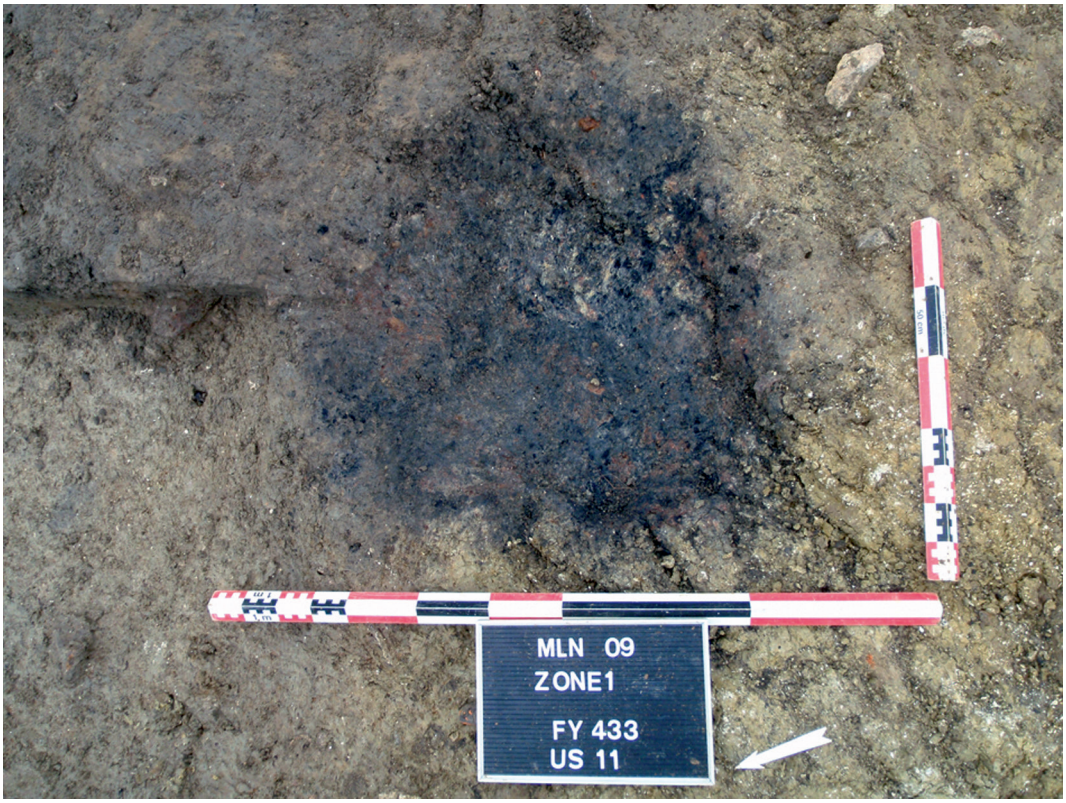

Figure 5 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Vue générale de la forge 433, zone 1. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

Les fours FR 431 et 435

Les deux fours FR 435 et 431 sont situés à environ 15 m à l'est de la mare MA 432 (**figure 4**). Ils fonctionnent chronologiquement l'un après l'autre. Une première structure de combustion, d'orientation nord-est/sud-ouest (FR 435 et sa fosse attenante FS 436), vient s'implanter directement dans l'angle nord-est de l'emprise de décapage. Le four FR 431 s'installe selon un axe globalement est/ouest. La sole du four FR 431 est dans un second temps agrandit, en vue de l'aménagement de la fosse FS 436 du four FR 431.

L'occupation mérovingienne de la zone 2, un secteur à vocation agricole et domestique

La zone 2 accueille le plus grand nombre de vestiges de la période mérovingienne. Ils s'organisent de manière dense et bien structurées, avec plus de 73 faits, incluant 9 fonds de cabane (dont 43 trous de poteau, 2 fosses et 2 foyers), 4 fours groupés en série, 8 fosses attenantes et 1 fosse d'extraction.

Les fonds de cabane

Les fonds de cabane, au nombre de neuf, sont disposés par groupe de deux ou quatre, selon trois lignes parallèles d'axe nord-est/sud-ouest. Ils sont tous de forme quadrangulaire et évoluent selon quatre schémas différents (DESCHAMPS 2009, p. 62). On distingue : les structures excavées à quatre poteaux corniers (**figure 6**[A]) ; les cabanes à quatre poteaux corniers et poteaux axiaux (**figure 6**[B]) ; une structure à deux poteaux axiaux (**figure 6**[C]) ou encore une autre dépourvue de poteaux (**figure 6**[D]). De manière générale, le dispositif de couverture se caractérise le plus souvent par une toiture à double pente reposant sur quatre poteaux corniers, avec l'ajout de deux ou quatre poteaux axiaux, ou parfois par un renforcement de l'axe faîtier. Les dispositifs d'accès sont rares et les aménagements internes quasi inexistants, se limitant à quelques foyers. Ce dernier facteur semblerait tendre plutôt vers une vocation à but agricole et domestique, de type abris pour animaux, remises, lieux de stockage, habitat, au détriment de l'aspect artisanal.

Groupe A : les fonds de cabane rectangulaires à quatre poteaux corniers

Cette catégorie concerne cinq fonds de cabane (**figure 6**[A] ; FC 641, 622, 618, 623, 610). Il s'agit de structures à plan rectangulaire, dont la surface varie entre 5,40 et 14 m², pour une profondeur moyenne de 0,25 m. Ils possèdent un dispositif de couverture reposant sur quatre poteaux d'angle, avec parfois des renforts ponctuels, par l'adjonction de poteaux, soit dans l'un des angles, soit dans la partie axiale de l'ensemble. Les trous de poteau ont été creusés soit nettement à l'intérieur de l'excavation, soit dans les parois. Ils sont de plan circulaire et sont conservés sur 0,40 m de diamètre et 0,20 à 0,60 m de profondeur. Ce type peut parfois présenter quelques aménagements internes, comme c'est le cas pour l'individu FC 618. Il s'agit ici d'un foyer circulaire de 1,20 m de diamètre, observé dans la partie centrale de l'excavation. Ce dernier a livré dans son comblement une grande quantité de restes d'ossements d'animaux brûlés pouvant indiquer un usage à but culinaire. Dans de plus rares cas, ce groupe de vestiges peut également présenter des dispositifs d'accès. On remarquera, en effet, la présence de deux poteaux distants de moins de 0,60 m au niveau de l'angle sud-est du vestige FC 623.

Groupe B : les fonds de cabane rectangulaires à quatre poteaux corniers et poteaux axiaux

Cette deuxième typologie regroupe les deux fonds de cabane FC 628 et FC 627 (**figure 6**[B]). Ils sont caractérisés par un plan rectangulaire de grandes dimensions, dont la surface moyenne est de 12 m². Construits sur la base de modèles simples à quatre poteaux corniers, la particularité réside ici en l'adjonction de poteaux placés le long de l'axe faîtier ou bien perpendiculairement à celui-ci. Aucune trace d'aménagements internes, ni de dispositifs d'accès n'a été mise au jour. Dans le cas de la structure FC 627, il s'agit d'un fond de cabane de 3,90 m de long sur 3,40 m de large (13 m²) et 0,30 m de profondeur. Les quatre poteaux axiaux sont disposés selon un axe est-ouest et nord-sud. Leur diamètre varie entre 0,20 m et 0,40 m, pour une profondeur moyenne de 0,30 m. Le dispositif de couverture semble assuré par les quatre poteaux corniers, l'ajout de poteaux supplémentaires le long des parois pouvant permettre d'assurer un meilleur soutien de la charpente.

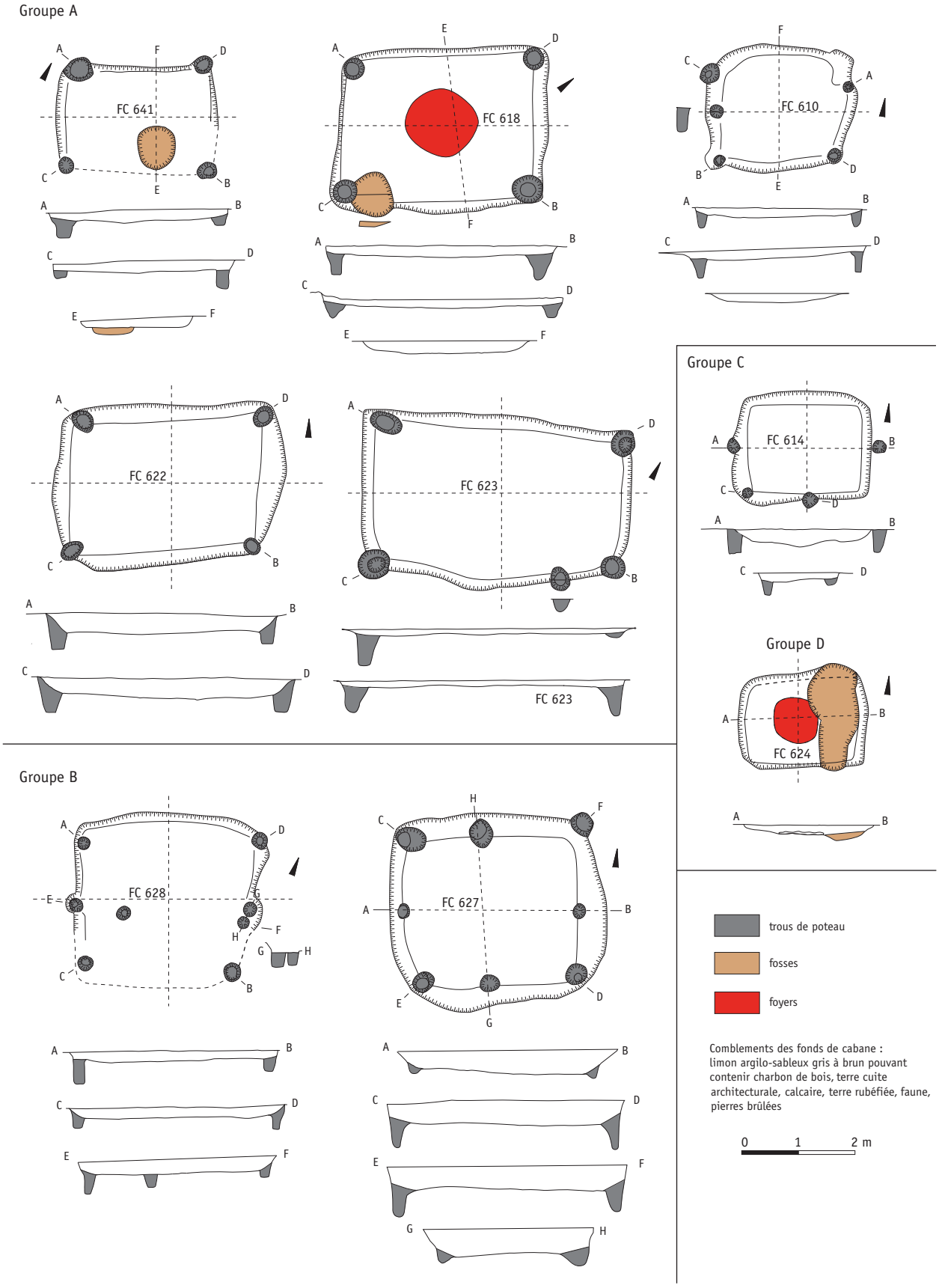

Figure 6 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Typologie des fonds de cabane de la période mérovingienne. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

Groupe C : le fond de cabane à deux poteaux axiaux

Le fond de cabane FC 614 est une structure rectangulaire de petites dimensions, observée sur une surface de 5 m, pour une profondeur moyenne de 0,30 m (**figure 6**[c]). Elle est constituée sur la base d'un dispositif de couverture sur deux poteaux axiaux situés dans l'axe faîtier et creusés en bordure de parois. La particularité consiste ici par l'adjonction de deux poteaux supplémentaires sur la façade sud de la structure. Ils possèdent une forme circulaire, des bords droits et un fond plat. On peut sans doute imaginer l'existence ici d'un toit à double pente reposant directement sur le sol vers le nord. Dans la partie sud, les deux poteaux complémentaires pourraient indiquer un dispositif d'accès de type porte.

Groupe D : le fond de cabane sans poteaux

Ce groupe ne concerne que la structure excavée FC 624 (**figure 6**[D]). Il s'agit ici d'un fond de cabane rectangulaire de 1,70 × 2,20 m, conservée sur 0,20 m de profondeur (4 m²). Le dispositif de couverture pourrait être constitué d'une toiture en double pente, reposant directement sur le sol. Une fosse de forme oblongue est située dans la partie est de l'ensemble. Sur le fond de la structure, des traces de rubéfaction circulaire de 0,80 m de diamètre, avec une plus forte concentration de faune, terre cuite architecturale et de pierres brûlées, pourraient indiquer la présence d'un foyer en cet endroit.

L'ensemble de fours domestiques FR 720

L'ensemble des structures de combustion FR 720 est situé au niveau de l'extrémité sud-ouest de la zone 2 (**figures 7-8**). Il est constitué d'un groupe de trois fours s'organisant autour d'une même aire de travail de 6 m de diamètre (**figure 8** ; FR 606, 607, 608). Un quatrième vestige se situe également au centre de l'entité (FR 722). Ils sont creusés en sape dans le limon, à partir de la paroi de la fosse préalablement excavée. La cavité ainsi formée est cuite sous l'action du feu. Le limon se rubéfie et forme une croûte qui

Figure 7 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Vue générale de l'ensemble des structures de combustion 720. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

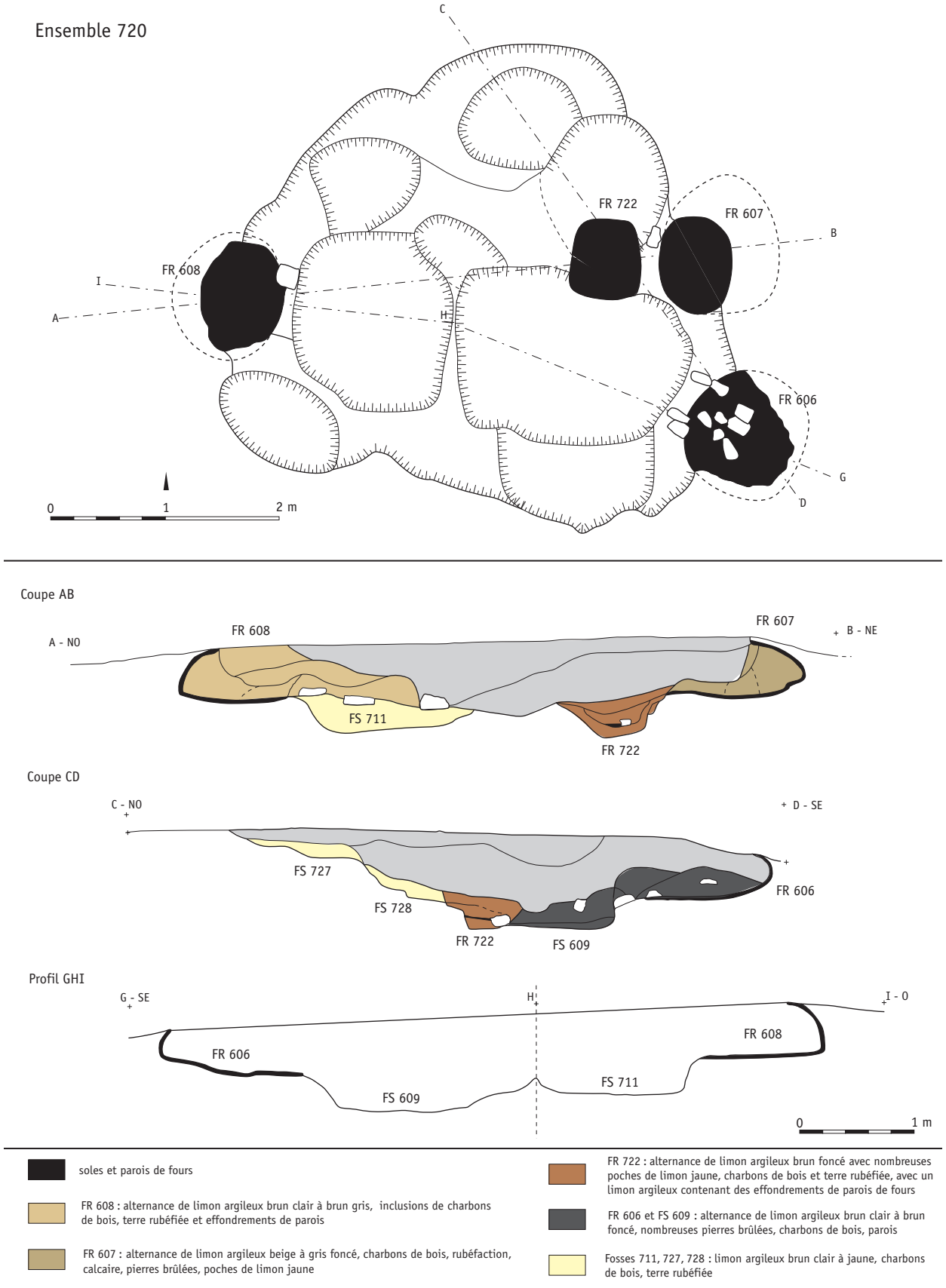

Figure 8 - Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Plan masse et coupes de l'ensemble des structures de combustion 720. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

permettra de faire rayonner la chaleur (BRULEY-CHABOT 2003, p. 27). Il s'agit ici de fours dits « groupés en série », c'est-à-dire qui se succèdent autour de fosses ayant subi des recreusements et réaménagements successifs, au gré des nouveaux aménagements de structures de combustion.

Les trois fours FR 606, 607 et 608 disposent d'une voûte hémisphérique conservée sur 0,60 m de hauteur. Leur sole, unique, est ovale ou circulaire et est conservée sur 0,70 à 1 m de diamètre et sur une épaisseur de 3 cm. Leur bouche est attenante à l'aire de travail et présente un aménagement d'une à deux pierres en calcaire, disposées de part et d'autre de l'entrée. La structure de combustion FR 722, en revanche, est matérialisée par un creusement sub-quadrangulaire de 0,70 × 0,60 m de profondeur. La sole n'est conservée que sous la forme de lentille et la voûte est absente. Les quatre fosses observées au sein de l'ensemble 720 (FS 727, 728, 722, 609) correspondent à des creusements de forme ovale ou circulaire, dont les dimensions varient entre 0,80 et 1,20 m de diamètre, pour une profondeur moyenne de 0,40 m.

L'observation stratigraphique entre les différents creusements s'est avérée délicate. Seule la structure de combustion FR 722 est placée ici de manière postérieure par rapport à FR 607, d'après la chronologie relative. Cependant, on remarquera que les comblements sont très hétérogènes, constitués de limon argileux gris beige à brun, avec de nombreuses inclusions de charbons de bois et de terre cuite architecturale. L'expertise archéomagnétique du four FR 608 a permis de lui attribuer une datation comprise entre 515-645 et 568-670. De même, l'ensemble 720 a livré un mobilier céramique très homogène, composé de tessons en pâte granuleuse et fine sombre fumigée, tous attribuables au VIIe siècle (**figure 21**).

L'attribution fonctionnelle de ces vestiges semble plutôt orientée vers une activité domestique (cuisson du pain) ou agricole (traitement des grains), comme en témoigne notamment la grande quantité de restes carpologiques découverts dans l'aire de travail centrale. On remarquera également la position privilégiée de cet ensemble situé à proximité immédiate des fonds de cabane, avec lesquels il a dû avoir un rapport privilégié.

L'OCCUPATION CAROLINGIENNE DES IXe ET Xe SIÈCLES

Entre le VIIe et le IXe siècle, on observe un hiatus chronologique dans l'occupation du site qui ne reprend qu'à partir du IXe siècle. Cette seconde phase est marquée par un phénomène de concentration des vestiges en zone 1 et par une désertion de la zone 2. L'habitat se concentre dans la partie ouest de la zone 1. Il est caractérisé par trois petites unités associant un bâtiment, un grenier et des fosses (**figure 9**A-C). Seules les unités A et B seront ici documentées par des illustrations, le bâtiment 1 étant isolé au niveau de l'extrémité sud-ouest de l'emprise. D'un point de vue quantitatif, les vestiges des IXe et Xe siècles concernent 55 structures, soit 47 trous de poteau regroupés au sein des 5 bâtiments, 7 fosses et 1 mare dans la partie sud-est de l'emprise. Cette dernière vient s'installer directement sur la mare préexistante de la période mérovingienne, mais sa surface est beaucoup plus grande. Elle est conservée sur 30 m de diamètre et 1,50 m de profondeur.

L'ENS A : les bâtiments 4, 5 et la fosse 213

Une première unité d'habitat est située au nord-ouest de la zone 1 (**figure 10**). Elle est constituée par un bâtiment (bât 4) et un grenier (bât 5).

Le bâtiment 4

Ce bâtiment quadrangulaire à une nef mesure 7,50 m de longueur × 5,50 m de large (41 m²), pouvant faire penser, malgré sa petite dimension, à un module de type annexe (GENTILI 2000, fig. 247 bis, p. 187). Il est constitué, dans sa partie ouest, d'un premier plan carré de

Figure 9 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Plan masse de l'occupation carolingienne des IXe et Xe siècles. [© Topographie : R. Touquet ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

de 5,80 × 5,40 m, composé de six poteaux de 1,30 m de diamètre et 0,40 m de profondeur. Cet ensemble semble avoir subi une réfection ou un rajout vers l'ouest, comme en témoigne la présence de quatre poteaux, prolongeant le module d'une longueur de 2 m, pouvant évoquer un agrandissement ou bien l'aménagement d'un appentis. Cette hypothèse est confirmée par l'existence d'un double poteau au niveau de l'angle nord-est, dont les dimensions sont beaucoup plus réduites que celles déjà observées, avec un diamètre de 0,50 m et une profondeur de 0,20 m.

détail de la fosse FS 213, vue sud-est

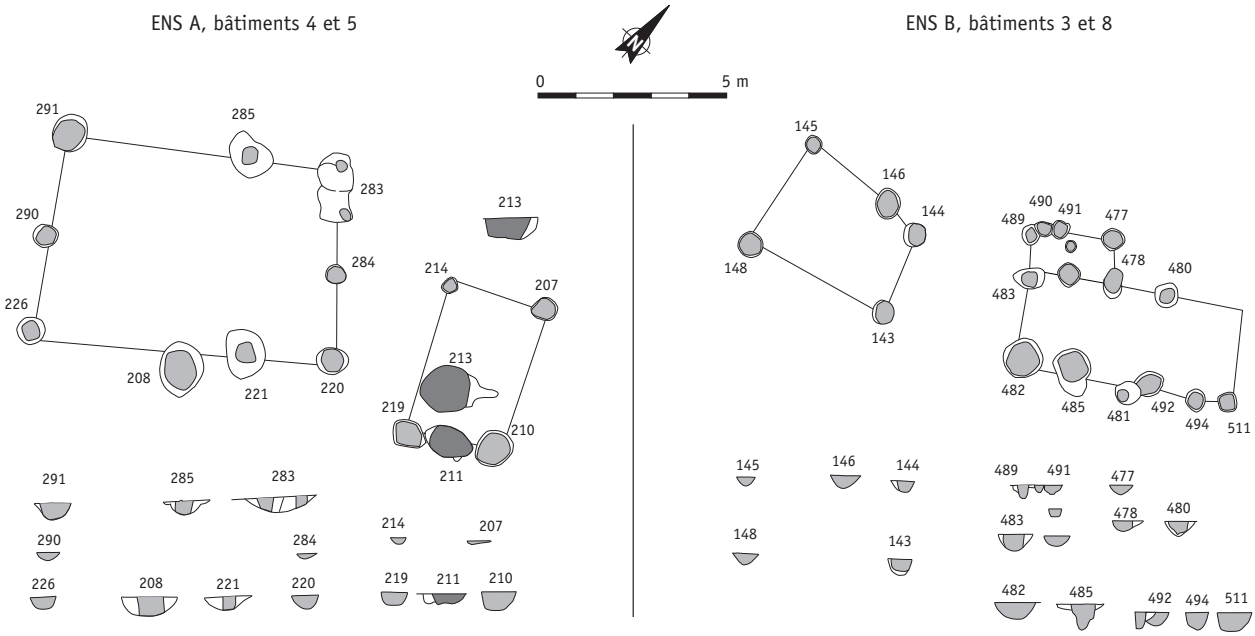

Figure 10 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Typologie des formes d'habitat de la période carolingienne des IXe et Xe siècles. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

Le bâtiment 5 et la fosse FS 213

Le bâtiment 5 est un module de construction simple à plan quadrangulaire, de 3,50 × 2,50 m (8,50 m²). Il est constitué de quatre poteaux de 0,70 m de diamètre pour 0,30 m de profondeur, pouvant évoquer un petit grenier surélevé de plan carré. Cette réflexion est nourrie par la mise au jour de deux fosses de stockage, situées respectivement sur le parement sud du module 5 (FS 211) et dans sa partie centrale (FS 213). Ces deux structures ont livré une très grande quantité de graines de céréales et de lin pouvant évoquer une probable activité de tissage, bien que ce propos soit à modérer en l'absence de découverte de structures et d'aménagements liés à cette pratique (PREISS 2011).

La fosse FS 213

La fosse FS 213 a livré des restes d'ossements humains, répartis le long de la coupe et dans le comblement supérieur du vestige. Ils se composent de six restes osseux, sans connexions anatomiques entres eux et appartenants à un individu adulte. Aucune trace de traitement particulier n'a été perçue sur les ossements. On peut donc supposer, de ce fait, que la structure a dû être abandonnée et partiellement comblée avant de servir de dépôt secondaire aux ossements. Celui-ci est isolé, dans une structure de type fosse de stockage, ce qui rend difficile l'interprétation des motivations originelles. Cette pratique pourrait néanmoins nous renseigner sur la présence de structures funéraires remaniées à proximité, qu'il s'agisse de sépultures isolées ou bien d'ensembles sépulcraux plus importants.

Les bâtiments 8 et 3 de l'ENS B et le bâtiment de l'ENS C

Une seconde unité d'habitat, constituée d'un bâtiment (bât 8) et d'un grenier (bât 3), a été mise au jour, dans la partie centre-est de la zone 1. Le bâtiment 8, de type annexe, possède un premier plan rectangulaire à une nef, sur 15 poteaux de 0,80 m de diamètre, pour 0,40 m de profondeur. Il a été observé sur 5,60 m de longueur, 2,50 m de largeur et la particularité réside ici dans l'adjonction d'une extension de 3 m² dans sa partie nord, matérialisée par huit poteaux. La présence de trois poteaux supplémentaires dans la partie médiane de cette « entrée » ou « porche » laisse envisager une réfection de cet élément. À moins de 2 m vers l'ouest, un module à plan de forme rectangulaire, de 4 × 2 m (8 m²), constitué de cinq trous de poteau, d'un diamètre compris entre 0,40 et 0,70 m, pour une profondeur de 0,30 m, vient directement s'installer. Il s'agit d'un grenier qui semble fonctionner directement avec le bâtiment 8. On observe que les différentes structures d'habitats viennent s'installer sur de vastes couches d'épandages de sable gris bioturbé, contenant une grande quantité de matériaux de construction, tels que du torchis et de la terre cuite architecturale. Ces séquences pourraient indiquer une pollution rapide des niveaux sableux, par un effet de piétinement à proximité des foyers et rejets de combustion ; ce phénomène se retrouvera durant l'occupation des Xe et XIe siècles, mais ne sera pas redécrit ultérieurement.

Au sud-est de la zone 1, un dernier plan de bâtiment rectangulaire (**figure 9** ; bât 1) sur sept poteaux constitue également un secteur d'habitat. Ce dernier est isolé par rapport au reste de l'occupation et ne fonctionne pas avec d'autres greniers ou structures en creux.

L'OCCUPATION DES Xe ET XIe SIÈCLES

L'occupation des Xe et XIe siècles est très nettement localisée en zone 1 (**figure 11**). Elle est caractérisée par une reprise et une restructuration des trois noyaux principaux de la période carolingienne (**figure 9A-C**). On assiste à un phénomène de déplacement de l'habitat, de la partie ouest du secteur, qui est soit abandonné, soit partiellement réoccupé

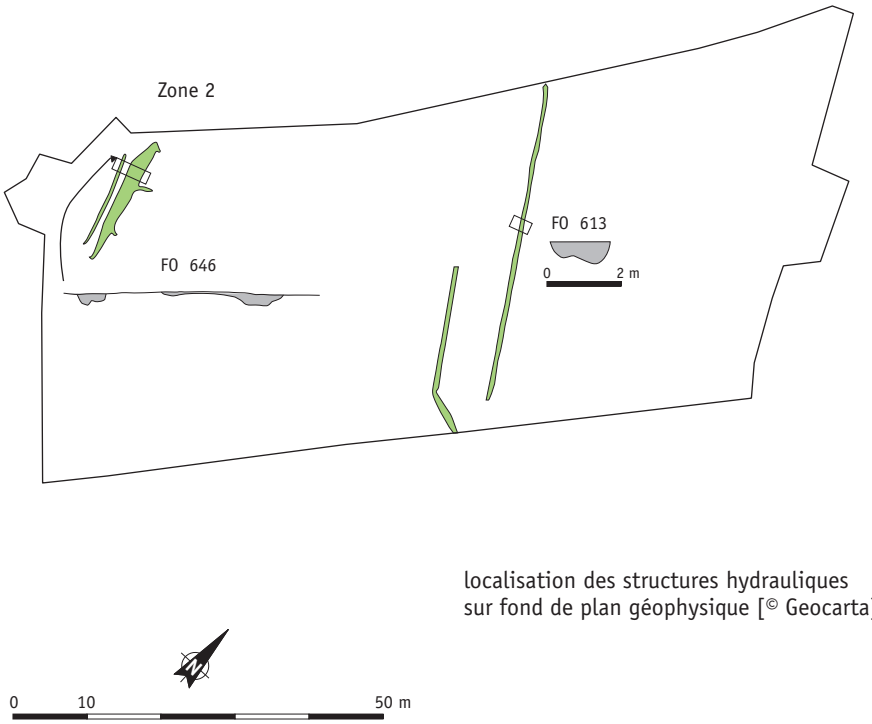

localisation des structures hydrauliques sur fond de plan géophysique [© Geocarta]

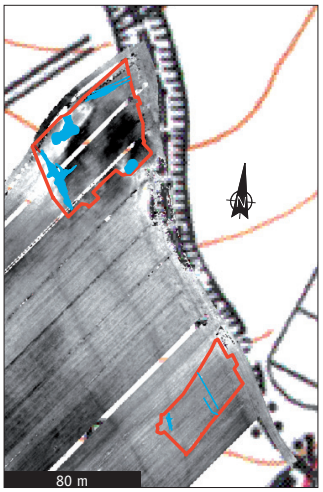

Figure 11 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Plan masse de l'occupation des Xe et XIe siècles. [© Topographie : R. Touquet ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

vers le nord-est, avec l'apparition de quatre nouveaux plans de bâtiments qui se répartissent de manière concentrique autour d'une cour dédiée au stockage, avec la présence notamment de trois greniers sur poteaux. Ce gisement est circonscrit au nord-est et à l'ouest par un ensemble de fossés hydrauliques qui se prolongent également en zone 2, et par une aire vouée à l'extraction de matériaux au sud. La mare MA 002 disparaît au profit d'une nouvelle zone humide au nord-ouest. D'un point de vue quantitatif, cette phase regroupe 125 vestiges, dont 84 poteaux, 6 fosses d'extraction, 1 mare, 15 tronçons de fossés, 2 silos, 17 structures indéterminées.

Les structures hydrauliques : les réseaux fossoyés et la mare MA 299

La problématique liée à la gestion de l'eau semble occuper une place prépondérante sur le site, comme en témoignent les noms des lieu-dits le « Marais » et « l'Étang » qui attestent de l'existence d'anciennes zones humides. Cette nécessité de drainer les sols a conduit à l'aménagement d'une mare en forme de L (**figure 11** ; MA 299), dans la partie septentrionale de la zone 1, conservée sur 25 m de longueur, 9 m de largeur, 1 m de profondeur, et de deux réseaux de fossés hydrauliques d'axe nord-est/sud-ouest et nord-sud en zone 1 et quatre tronçons d'orientation nord-sud en zone 2. Le recalage du plan général de l'intervention sur le fond de carte géophysique effectué par la société Géocarta en 2007 montre que l'ensemble de ces vestiges ne fait pas partie en réalité que d'un seul et même réseau. Ces derniers prennent naissance en zone 1 et traversent l'assiette du site selon un axe nord-sud, en épousant le sens du pendage et en se dédoublant à l'approche de la zone 2. L'observation stratigraphique de ces différents vestiges fait le plus souvent état d'un segment principal associé à une multitude de creusements (FO 176 et 416), pouvant être interprété comme une formation de ravines liées à des épisodes climatiques plus ou moins violents, tels que des orages. À certains endroits, le comblement de ces exutoires, probablement liés au colluvionnement général du site vers le bas du vallon, a pu limiter l'évacuation de l'eau, créant un phénomène de stagnation et amenant à la formation de nappes ou zones humides (zone 1, FO 176).

Une activité d'extraction au sud de la zone 1

L'activité d'extraction semble assez bien circonscrite dans l'espace (**figure 12**). Elle est localisée dans le sud de l'emprise de la zone 1 et concerne six fosses trilobées de 3,70 m de long × 3 m de large et 0,70 m de profondeur. Dans le cas présent, l'affleurement calcaire situé dans ce secteur géographique a été exploité en sape selon huit grandes phases, comme en témoigne l'alternance des phases d'exploitation et d'abandon, matérialisées respectivement par la présence de graviers et de limon de sable jaune et par l'apport de résidus stériles provenant des structures voisines. Il n'est pas à exclure qu'une autre ressource, telle que le silex ou le limon argileux, ait pu être exploitée en association avec le calcaire. La faible emprise et les volumes restreints concernés par ces vestiges tendent vers une exploitation destinée à subvenir aux besoins locaux, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des bâtiments ou encore des structures de combustion (24 aménagements empierrés, dont 20 calages de poteau et 4 foyers).

Typologie des formes d'habitat aux Xe et XIe siècles

Dans le courant des Xe et XIe siècles, on assiste à un glissement de l'habitat vers l'est, par rapport au IXe siècle, avec la création de sept nouvelles constructions qui se répartissent autour d'une « cour » pouvant être dévolue au stockage. Par rapport à la période précédente, les édifices voient leur taille s'accroître, passant d'une à deux travées. On distingue : les bâtiments 14, 15 et 9 au nord et nord-ouest de la zone 1 ; le bâtiment 2 au sud

Figure 12 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Vue générale des structures d'extraction. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

(**figure 11**) et trois greniers dans la partie centre ouest de l'emprise (modules 11 et 12). L'ensemble de ces vestiges a été regroupé sous la forme d'une planche synthétique, rendant compte, au mieux, de la typologie des formes d'habitat pour cette phase d'occupation (**figure 13**).

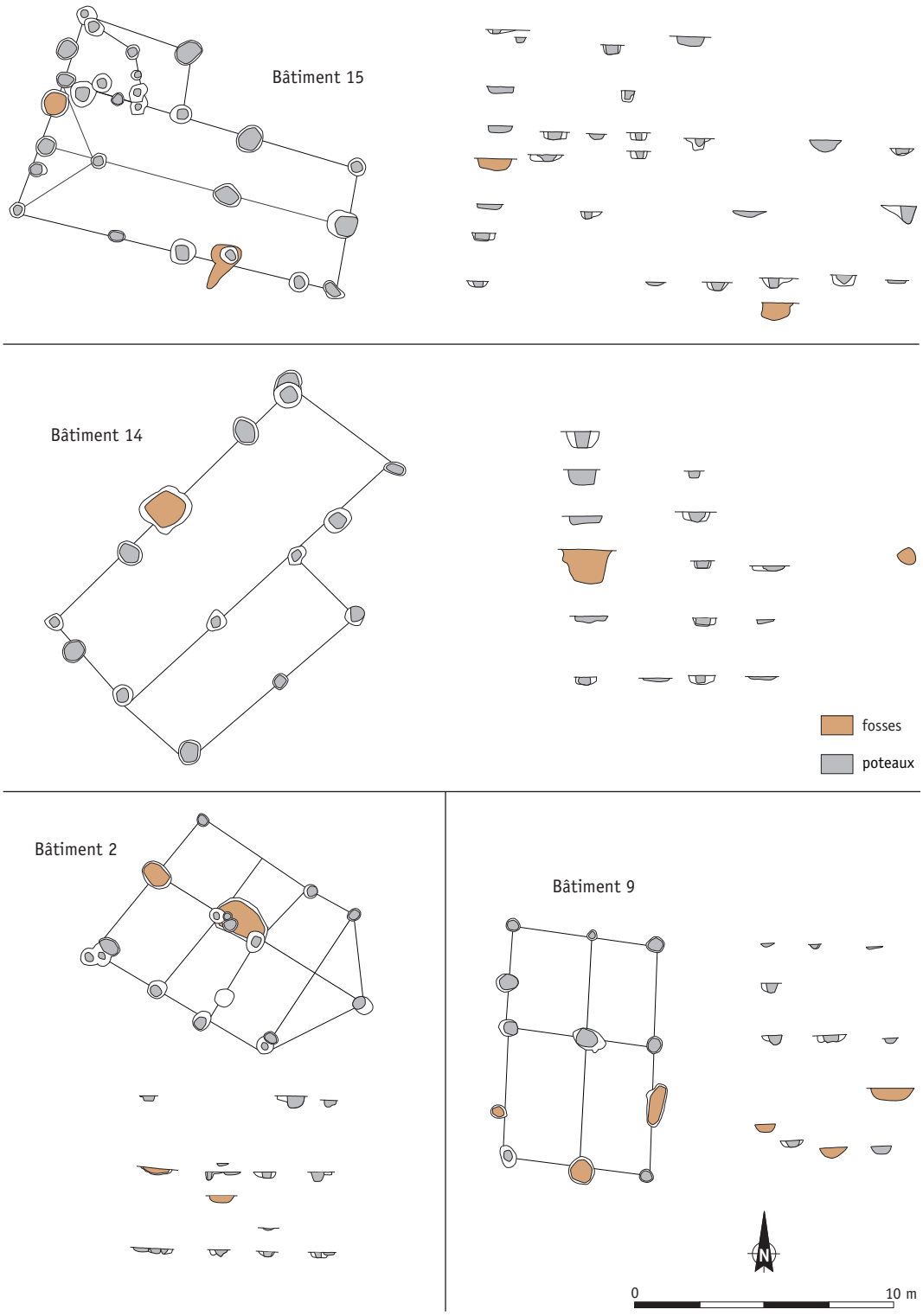

Figure 13 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Typologie des formes d'habitat des Xe et XIe siècles. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

Les structures d'habitat : les bâtiments 14, 15, 9 et 2

Les bâtiments 14 et 15 : un secteur d'habitat associé à une activité métallurgique

Le bâtiment 14 est une construction constituée d'un corps principal à une nef, de forme rectangulaire de 13 × 4,80 m, constitué de treize trous de poteau de grands gabarits, dont le diamètre moyen est de 0,90 m pour une profondeur de 0,20 m. À l'est, une extension de type appentis est formée par une rangée de quatre poteaux complémentaires, indiquant une volonté de renfort de la portée dans la partie centrale. Elle s'étend sur une surface de 31 m² (8,50 × 3,70 m) et les poteaux ont un diamètre compris entre 0,40 et 0,90 m.

Le bâtiment 15 indique une seconde phase d'aménagement, par la création d'un nouveau plan d'habitat, dans un laps de temps relativement court, puisque le mobilier céramique se rattache dans les deux cas à des contextes des Xe et XIe siècles. Il s'agit ici d'un bâtiment rectangulaire à deux nefs conservé sur 12 m de longueur, 4,70 m de largeur et 21 trous de poteau. Au nord-ouest, une extension de plan rectangulaire de type porche et d'une surface de 10 m² est circonscrite par neuf poteaux de grandes dimensions. La très forte densité de structures sur la façade sud permettrait d'envisager un très fort remaniement de cet appentis, avec une possible réduction de sa taille a posteriori. Bien qu'aucune structure foyère n'ait été mise au jour, l'étude de la répartition des battitures placerait l'existence d'une forge au niveau de cette extension, la mare ayant pu servir de zone de dépotoir. L'hypothèse retenue serait celle d'un atelier surélevé. Cette perspective soulève des questions sur l'interprétation des bâtiments 14 et 15. Le porche de l'unité 15 n'est-il pas plutôt un module dissocié, dédié à l'activité métallurgique ? Dans tous les cas, il s'agit vraisemblablement ici d'une petite activité de forge, orientée vers les besoins locaux, liée à la réfection et à la confection d'outils. L'extraction de minerai n'est pas attestée sur le site, celui-ci arrivant sans doute directement sous la forme de produit semi-fini.

Les bâtiments 9 et 2 : des modules d'habitat ?

Le bâtiment 9 est situé dans la partie nord-ouest de la zone 1. Il présente la particularité de venir s'implanter à l'emplacement du grenier 5 d'époque carolingienne, décrit précédemment (**figure 9**ENS A), dont il réutilise deux poteaux. Il est de plan rectangulaire à deux nefs de 8,70 m de long × 5,70 m de large, conservé sur neuf poteaux de gabarits moyens (**figure 13**). L'unité « Bât 2 », quant à elle, dispose d'un aménagement plus atypique. Localisé au sud-est de l'emprise, il présente un plan rectangulaire à deux nefs de 6,55 × 7,20 m, observé sur quinze poteaux. On remarque également l'adjonction d'une avancée de 13 m², de forme triangulaire, dans son extrémité ouest, matérialisée par un trou de poteau positionné dans le prolongement de sa travée centrale.

Une aire dévolue au stockage au centre de la zone 1 : les greniers 10, 11, 12

L'aire dévolue au stockage dans la partie centre est de la zone 1 est matérialisée par trois greniers évoluant selon deux schémas bien définis. La première catégorie se caractérise par un plan de base carré sur quatre poteaux, dont la surface moyenne fluctue entre 8 et 15 m² (**figure 14** ; grenier 10). Ce groupe peut parfois présenter quelques variantes, par l'adjonction de deux structures autour de l'angle sud-ouest (grenier 12), pouvant indiquer un rôle de renfort dans cette partie du bâtiment. La deuxième catégorie est représentée par un plan rectangulaire étroit et allongé de 7 m², observé à travers la présence de huit trous de poteau (grenier 11). De manière générale, ces trous de poteau présentent un gabarit de moyenne dimension dans l'ensemble de ces structures de stockage, avec un diamètre moyen de 0,45 m pour une profondeur de 0,20 m.

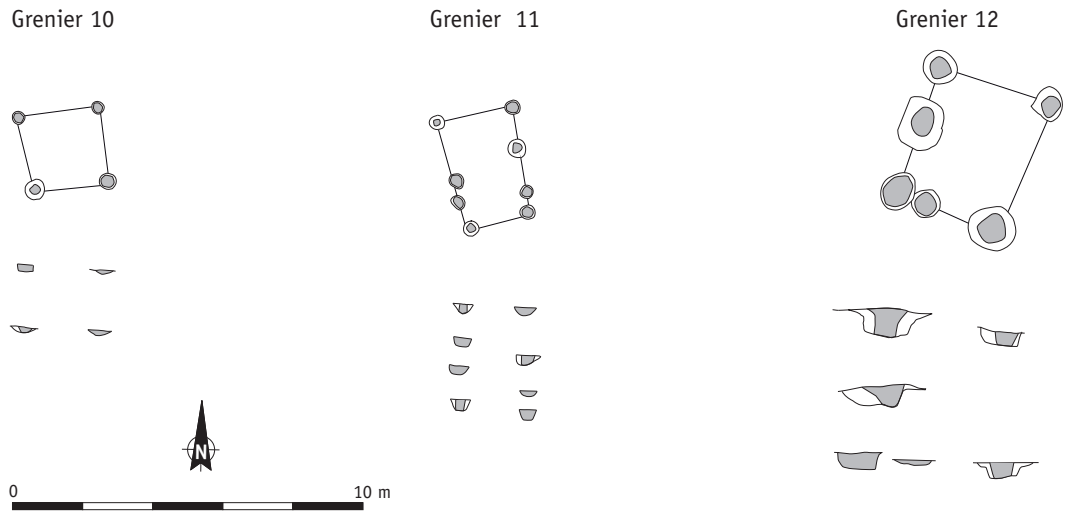

Figure 14 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Typologie des formes de greniers des Xe et XIe siècles. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

L'OCCUPATION DES XIe ET XIIe SIÈCLES

La zone 2, abandonnée depuis le VIIIe siècle, est réinvestie au détriment de la zone 1 où les traces de vestiges sont anecdotiques (4 fosses indéterminées). L'occupation se concentre principalement autour d'un grenier associé à trois silos et d'un ensemble de deux fours autour d'une aire de travail, répartis le long du chemin de Moussy à Plailly (**figure 15**). D'un point de vue quantitatif, cette phase regroupe 21 structures, dont 5 poteaux, 3 silos, 2 fours, 1 puits et des fosses indéterminées situées dans la partie nord-ouest de l'emprise. La création de ce nouveau pôle, à proximité du bourg actuel, pourrait être un témoignage du phénomène de déplacement du village, couramment observé sur les sites du XIIe siècle. Cette mutation se manifeste par une concentration de l'habitat autour d'un nouveau noyau, au détriment d'un ou de plusieurs autres devenus moins attractifs.

Le bâtiment 16 et les structures d'ensilage

Dans la partie nord-est de la zone 2, on trouve un ensemble de vestiges dédiés aux activités agricoles, caractérisés par un grenier surélevé et trois structures de type silo (**figure 16**). Ce module de construction présente un plan quadrangulaire simple, fondé sur quatre poteaux d'angle, avec adjonction d'un poteau supplémentaire sur la façade nord. Ces derniers sont homogènes et présentent tous une forme circulaire avec un diamètre compris entre 0,25 et 0,50 m, pour une profondeur de 0,15 m. Les structures d'ensilage sont situées respectivement au centre du module, le long de la paroi ouest et sur la façade est. Elles disposent d'un profil qui peut être soit cylindrique, dont la hauteur est supérieure au deux tiers du diamètre, soit en forme de bouteille à long col. Dans ce cas, la partie haute du silo est légèrement évasée avant de devenir plus globulaire au niveau de sa base (GENTILI 2009, p. 100). On distingue entre deux et quatre phases de comblement et la structure SI 676 a livré un pied de lampe caractéristique des contextes du XIe siècle (**figure 23** ; ST 676/6760).

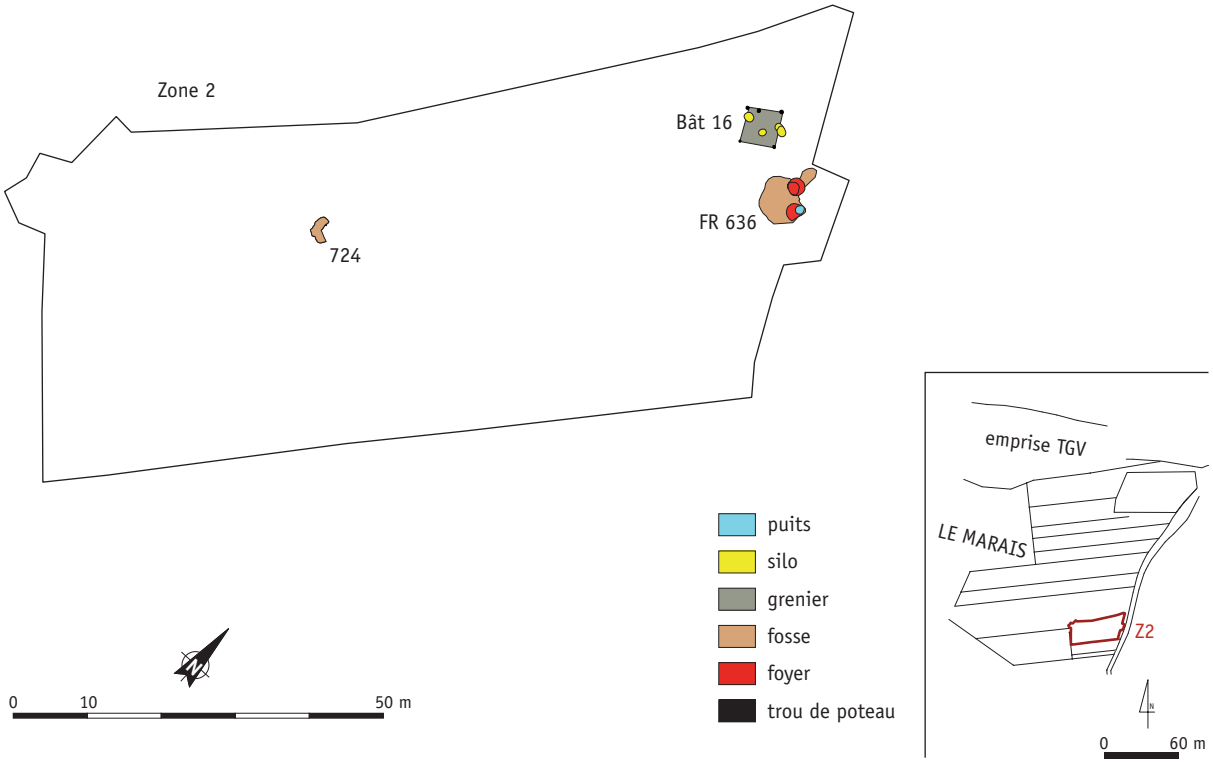

Figure 15 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Plan masse de l'occupation des XIe et XIIe siècles. [© Topographie : R. Touquet ; DAO : A. Duvaut-Robine, Inrap]

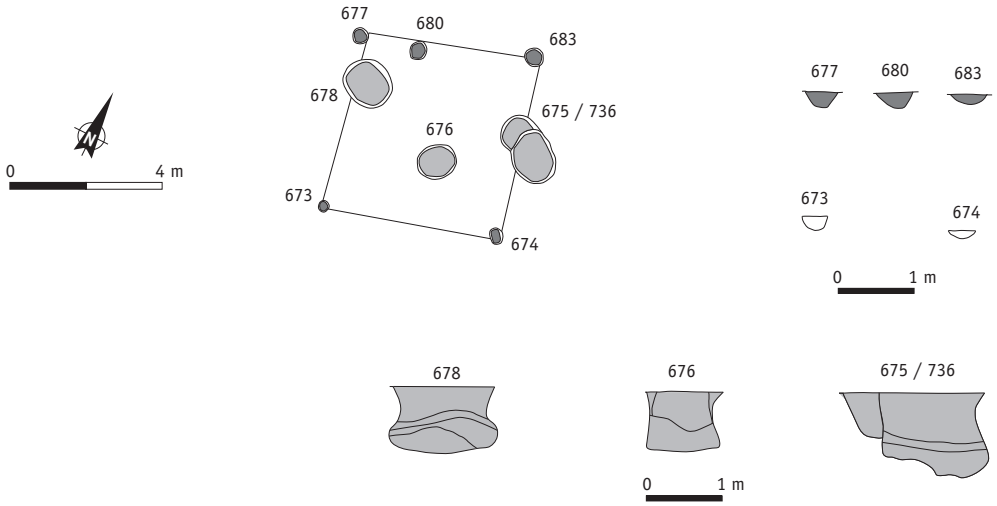

Figure 16 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Plan masse et coupes du grenier 16. [© A. Duvaut, Inrap]

Les structures de combustion FR 734 et FR 635

Au nord-est de la zone 2, le long du chemin de l'Érable, se trouve un ensemble de structures de combustion, constituées de deux fours groupés en série, c'est-à-dire qui se succèdent dans le temps (**figures 17-18** ; FR 734 et FR 635) et sont positionnés autour d'une vaste aire de travail centrale. Ils possèdent une voûte hémisphérique qui est soit conservée sur 0,60 m de hauteur, soit effondrée. Leur sole est circulaire avec un diamètre moyen de 2 m, et 4 cm d'épaisseur. Elle repose sur un radier de blocs calcaire de 8 à 10 cm d'épaisseur. Le contact entre ces fours et la fosse centrale se fait par une bouche qui peut parfois présenter des aménagements, tels que deux blocs calcaires adossés de part et d'autre de l'entrée (FR 734). La structure de combustion FR 635 est recoupée par un puits ovale à parois droites, observé sur 3,60 m de profondeur, sans que le fond n'ait été atteint. L'aire de travail apparaît en plan comme une grande fosse circulaire de 6 m de diamètre et 1 m de profondeur. Son remplissage est hétérogène, résultat des différentes phases de vidange, curage et rechapage de la fosse et des fours. L'aire de travail de FR 635 semble cependant connaître au moins deux états, avec l'aménagement d'une première fosse (FS 709) qui est ensuite recoupée par l'installation de la grande fosse centrale FS 636. Les liens stratigraphiques entres les deux fours n'ont en revanche pas pu être établis et les datations archéomagnétiques réalisées sur FR 734 n'ont pas été concluantes. Cependant, la typologie de ce type de structure, associant un large diamètre à une sole construite, évoque une datation plutôt tardive, comme en témoigne l'ensemble 211/726/778 fouillé au 69-69 bis avenue Gambetta à Villiers-le-Bel dans le Val-d'Oise (GENTILI 2008, p. 86-90). La vocation de ce type de four n'est pas véritablement définie. On notera tout de même la présence d'une grande quantité de graines recueillies (PREISS 2011) qui pourrait évoquer une structure dédiée au traitement des récoltes, au séchage des céréales.

Figure 17 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Vue générale de l'ensemble des structures de combustion 636. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

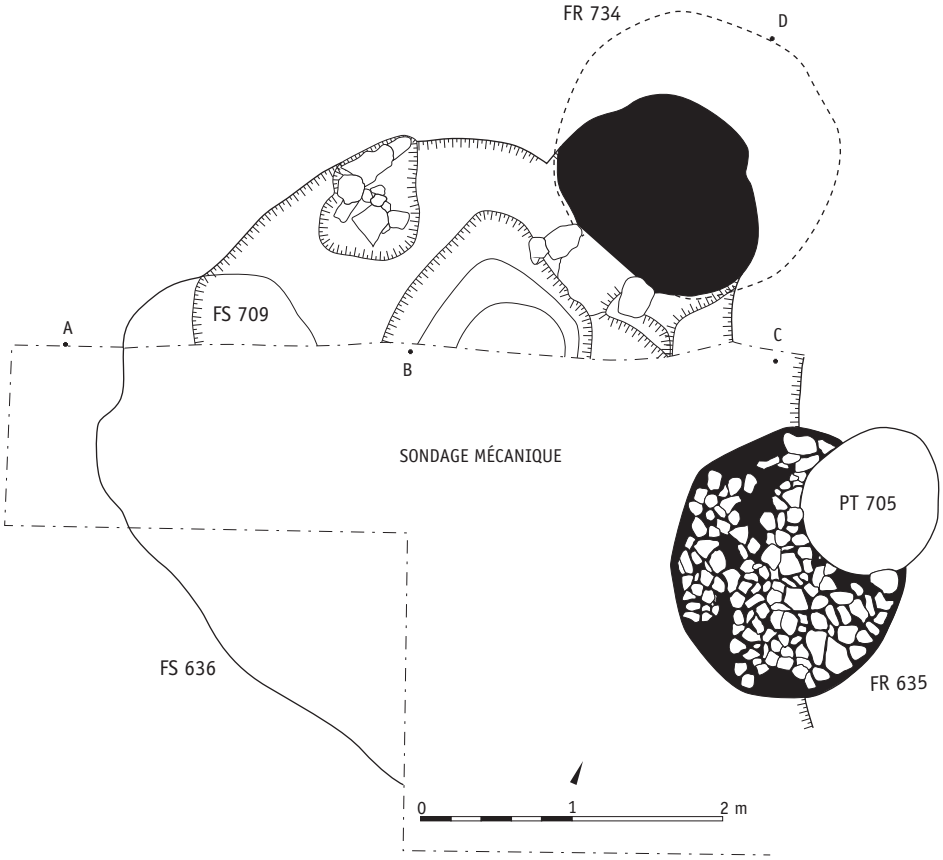

Coupe BD

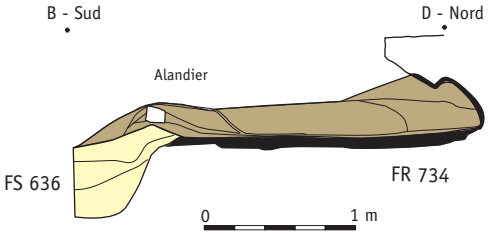

Coupe AC

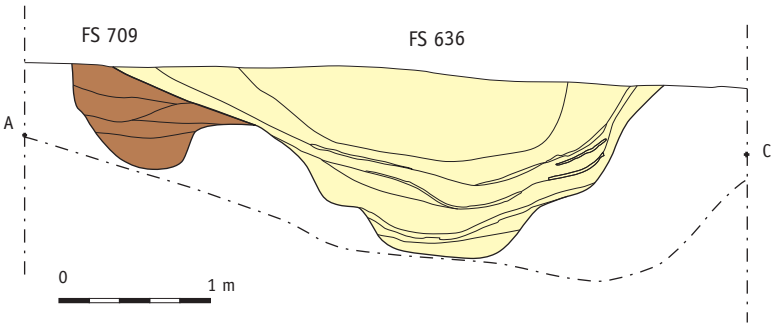

soles et parois de fours

FS 709 : alternance de limons argileux gris clair à brun, charbons de bois, rares nodules de terre rubéfiée et terre cuite

FR 734 : alternance de limons argileux sableux, gris à brun, charbons de bois, terre cuite, terre rubéfiée, effondrement de paroi

FS 636 : alternance de limons argileux gris clair, jaune à brun foncé, charbons de bois, terre rubéfiée, terre cuite, poches de sable beige

Figure 18 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Plan masse et coupes de l'ensemble de structures de combustion 636. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

LE MOBILIER

La céramique

La céramique représente 1029 restes répartis dans 144 contextes, dont 582 fragments en zone 1 pour 104 contextes et 447 en zone 2 provenant de 20 vestiges. 40 % du corpus se rattache à la période mérovingienne, 7 % au Carolingien, et 37 % à la phase de transition avec le Moyen Âge. Un regroupement en catégories larges a été effectué à partir de l'observation macroscopique du type de pâte. Pour la période mérovingienne, on distingue la pâte commune dite « granuleuse », très nettement majoritaire, qui se caractérise par une structure feuilletée avec des inclusions de quartz et de mica de taille et de nature variées qui lui donnent une texture rugueuse. Les pâtes fines ou « fines sombres fumigées » sont le plus souvent sableuses, sans inclusions visibles à l'œil nu. Leurs surfaces externes peuvent être lustrées avec parfois la présence d'un décor de type géométrique ou animalier. Les productions de type sigillée et fine sableuse sont très rares, elles caractérisent plutôt des contextes gallo-romains tardifs. Pour la période carolingienne, la céramique à pâte granuleuse reste majoritaire, à laquelle vient se rajouter une catégorie à pâte semi fine, possédant de petites inclusions de quartz de couleur beige. On mentionnera également la catégorie « fine peinte polie » qui est une pâte fine, présentant un décor de peinture, le plus souvent rouge et externe, ayant subi un polissage. Un dernier groupe est défini par une pâte fine sableuse, que l'on retrouve surtout à la fine de la période carolingienne et au début du Moyen Âge.

La période mérovingienne, VIe siècle

Le mobilier céramique provient de six fonds de cabane situés en zone 2 (FC 618, 614, 624, 641, 628, 627) . La céramique y est fragmentaire et peu abondante **(figures 19-20)**. Le répertoire est dominé par des jattes à carène et vases biconiques en pâte fine sombre et des pots à cuire, bols, écuelles et jattes en céramique commune. On remarquera également l'absence de formes de tradition gallo-romaine.

Le répertoire des formes communes

Les pots à cuire sont très nettement majoritaires. Ils sont caractérisés par un diamètre d'embouchure très large, compris entre 15 et 20 cm, une forme générale basse et un *extremum* de panse situé très haut, donnant à la panse un aspect globulaire. La lèvre est souvent éversée à profil rectangulaire et peut se décliner en trois groupes distincts. Dans le premier cas, son parement supérieur est marqué par une gorge bien nette (**figure 19** ; FC 618/6181), alors qu'il sera plan pour la seconde catégorie (FC 618/6281). Le dernier groupe présente une lèvre dite en « hache », à extrémité éversée et à parement supérieur marqué par une très légère gorge (FC 627/6271). Ces variations se retrouvent dans la plupart des contextes de la première moitié du VIe siècle, la forme la plus aboutie étant celle du « rebord en hache » (DUFOUR 2003, pl. 13, inv. 864.4).

Les bols ou écuelles sont plus faiblement représentés, avec deux exemplaires. Le diamètre d'ouverture est de faible dimension, compris entre 10 et 12 cm, la forme est basse. La lèvre, relativement épaisse et à extrémité supérieure convexe, parfois débordante, est souvent réduite à un petit boudin aplati. Le bord est droit et rentrant et la carène est marquée d'un petit ressaut (FC 618/6182).

Les jattes à collerette ne sont représentées que par un seul individu (FC 622/6221). La lèvre est fine, le bord droit, oblique vers l'extérieur et la particularité réside dans le fait que la collerette n'est pas horizontale ou confondue avec la lèvre, comme c'est souvent le cas sur ce type de modèle, mais légèrement déjetée vers le haut.

Pots à cuire

FC 618/6181
granuleuse grise, cœur beige gris

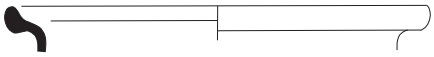

FC 627/6271
granuleuse beige grise, cœur beige

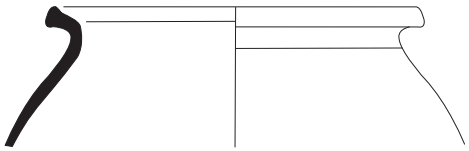

FC 628/6281
granuleuse grise, cœur beige

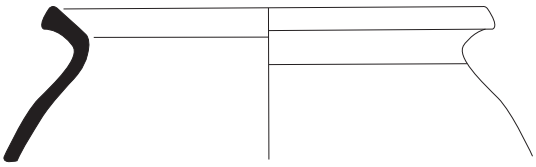

FC 614/6140
granuleuse beige sombre, cœur beige orangé

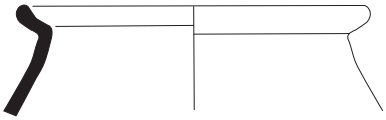

FC 628/6282
granuleuse beige sombre, cœur beige gris

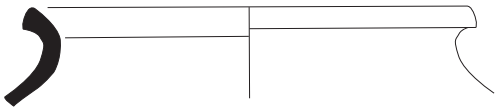

FC 622/6222
granuleuse beige, cœur beige

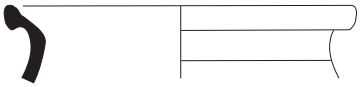

FC 628/6283
granuleuse beige grisée, cœur beige saumon

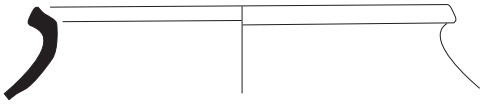

FC 628/6288
granuleuse beige grise, cœur beige

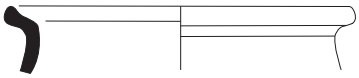

FC 628/6286
granuleuse beige grise, cœur beige saumon

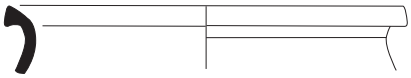

FC 628/6287
granuleuse beige grise, cœur beige

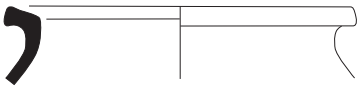

Bols ou écuelles

FC 618/6182
granuleuse beige claire

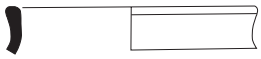

FC 618/6183
granuleuse beige grise, cœur beige orangé

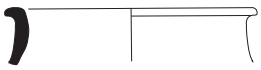

Jatte à collerette

FC 622/6221
granuleuse beige, cœur beige

0 5 10 cm

Figure 19 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Panorama des formes céramiques à pâte granuleuse du VIe siècle. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

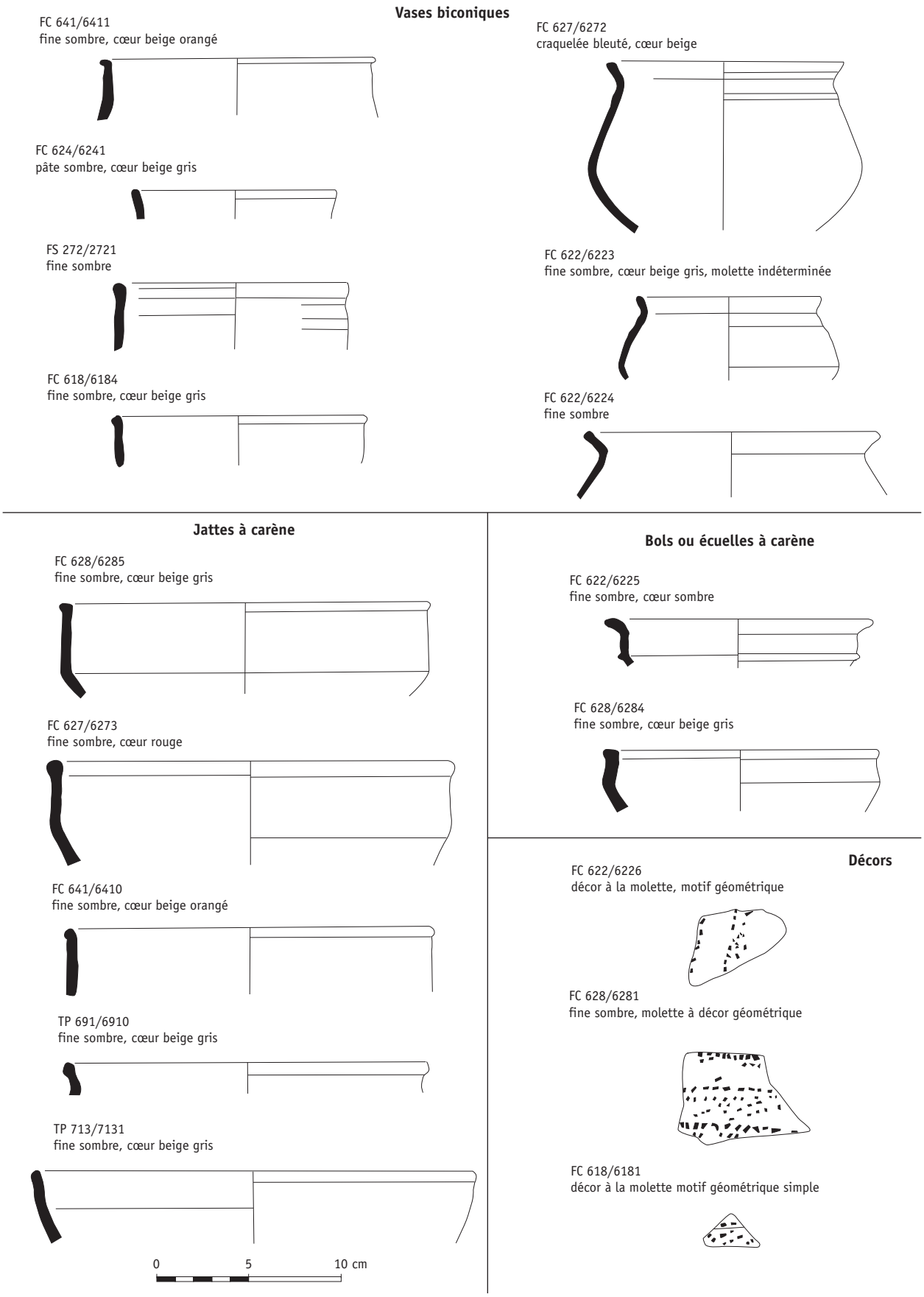

Figure 20 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Panorama des formes céramiques à pâte fine sombre du VIe siècle. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

Le répertoire des céramiques fines

Le répertoire est marqué par l'affirmation de formes ouvertes de type jattes à carène ou vases biconiques en pâte fine sombre fumigée.

Les vases biconiques peuvent présenter un bord droit légèrement débordant, une lèvre fine et une carène haute saillante (**figure 20** ; FC 641/6411). Un deuxième groupe est caractérisé par un bord éversé vers l'extérieur et une lèvre à profil rectangulaire et à extrémité convexe (FC 627/6272). Dans ce cas, le diamètre d'ouverture est très large et de même dimension que l'*extremum* de panse qui est pourvu d'une carène saillante.

Les jattes à carène sont caractérisées par un bord droit rentrant, une lèvre à extrémité convexe et une carène haute saillante (FC 627/6273).

Les bols ou écuelles à carène ne sont illustrés que par deux individus. Dans le cas de l'exemplaire recueilli au sein du fond de cabane FC 622 (FC 622/6225), la lèvre ne forme qu'un simple boudin aplati très légèrement éversé vers l'extérieur, le col est droit et la carène bien marquée.

En raison d'une forte altération les décors sont ma conservés et ils se rattachent le plus souvent à des tessons ne pouvant s'apparenter à des formes précises ou encore à des vases biconiques. Il s'agit le plus souvent de motifs géométriques simples à casiers obliques, réalisés à la molette.

La période mérovingienne, VIIe siècle

Le mobilier provient uniquement de l'ensemble de structures de combustion 720 situé en zone 2. Le répertoire demeure inchangé par rapport au VIe siècle et voit la persistance des pots à cuire, jattes à collerette en céramique commune et vases biconiques et grandes formes ouvertes de type jatte en céramique fine, mais est marqué par une évolution des formes et du décor.

Le répertoire des formes communes

Le registre des formes culinaires est plus réduit que pour le VIe siècle. Il est marqué par une grande majorité de pots et une seule jatte à collerette.

Les pots à cuire possèdent un diamètre d'ouverture plus étroit, compris entre 10 et 15 cm, et un accroissement de leur taille avec des formes plus hautes. Leur lèvre est éversée, à profil rectangulaire, à parement supérieur droit sans gorge interne. L'*extremum* de panse, situé dans le tiers supérieur, peut être marqué par une carène très discrète (**figure 21** ; FR710/7100). L'aspect trop fragmentaire du corpus ne permet pas de distinguer des traces de déformation et de perçage au niveau de la lèvre, et de faire la dissociation entre pots et marmites. Les jattes à collerette ne sont représentées que par un seul individu (720/7202). Il s'agit d'une grande forme ouverte de 22 cm de diamètre, à lèvre épaisse à inflexion multiple et à collerette quasi horizontale très courte, réduite à un simple bourrelet.

Le répertoire des céramiques fines

Comme pour la période du VIe siècle, on retrouve un exemplaire de vase biconique à col haut, droit, éversé et lèvre fine (**figure 21** ; ST 720/7204). Pour ce qui est des formes ouvertes, les modèles semblent évoluer avec la présence d'un seul exemplaire de jatte atypique, à lèvre épaisse triangulaire et à panse convexe probablement sans carène (ST 720/7203).

La principale évolution réside ici en une modification du type de décors. Limités à des motifs géométriques simples de casiers obliques, appliqués à la molette, ils deviennent ici beaucoup plus élaborés. Le premier type rencontré, situé sur la partie supérieure du bord

Céramique à pâte granuleuse, VIIe siècle

Pots à cuire

ST 720/7200
granuleuse beige grise, cœur beige grise

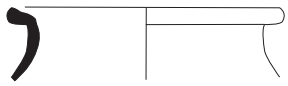

FC 624/6243
granuleuse grise, cœur beige orangé

ST 720/7201
granuleuse beige grise, cœur beige orangé

FR 710/7100
granuleuse beige gris, cœur beige rosé

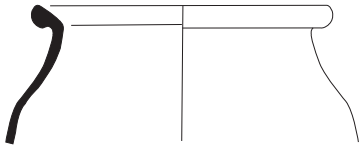

Jatte à collerette

ST 720/7202
pâte granuleuse beige jaune, cœur beige rosé

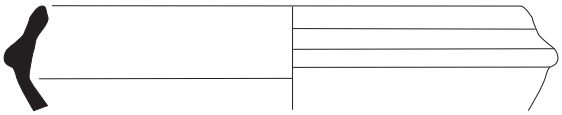

Céramique à pâte fine sombre, VIIe siècle

Vase biconique

ST 720/7204
fine sombre, cœur beige orangé

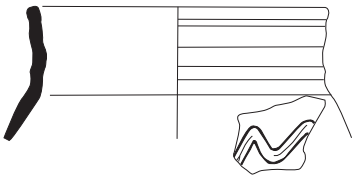

ST 720/7203
fine sombre, cœur beige orangé

Jatte

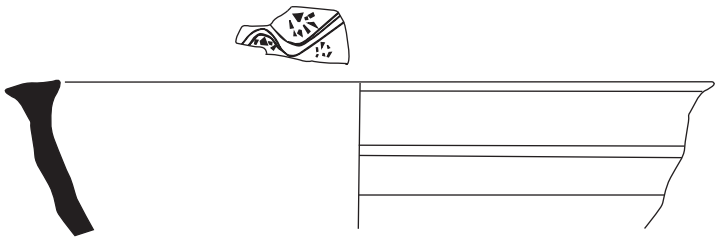

0 5 10 cm

Figure 21 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Panorama des formes céramiques du VIIe siècle. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

de la jatte ST 720/7203, est constitué d'un décor incisé d'ondes associé à un poinçon au motif de petits casiers. Le deuxième décor représente deux ondes simples parallèles incisées sur le haut de la panse du vase biconique ST 720/7204.

La période carolingienne, IXe et Xe siècles

Cette phase se caractérise par un registre beaucoup plus restreint que celui de la période précédente, se composant principalement de pots à cuire ou de stockage et de quelques cruches (**figure 22**). Au total 91 restes ont été recueillis, provenant de 12 contextes situés en zone 1 (9 fosses, 1 mare et 2 trous de poteau). Les productions sont exclusivement en céramique commune granuleuse, pouvant parfois être peinte. On assiste à la disparition des catégories céramiques de tradition mérovingienne telle que la fine sombre fumigée. La céramique à pâte fine peinte et polie, pourtant bien représentée sur les sites d'Île-de-France pour la période carolingienne, n'est en revanche limitée qu'à quelques panses, dû à une forte fragmentation et une mauvaise conservation de l'ensemble. Parallèlement, on remarque une forte proportion de céramiques à pâte semi fine, plutôt caractéristique de contextes de la fin du Xe siècle. Ce ratio pourrait s'expliquer par une grosse concentration de mobilier dans les niveaux d'abandon, les plus récents étant ceux de la mare 002, comme c'est le cas pour le pot à bord en proto-bandeau MA 002/1230.

Le répertoire des formes communes

Ce répertoire met en exergue une majorité de pots à pâte granuleuse ou granuleuse peinte qui peuvent se décliner selon deux groupes. Le premier est illustré par l'individu NP 488/4881 (**figure 22**). Il est caractérisé par un bord droit légèrement débordant, une lèvre épaisse convexe, un col droit et un diamètre d'embouchure étroit. Il s'agit d'une forme assez peu répandue pour la période du IXe siècle qui pourrait trouver quelques similitudes avec une céramique provenant de la « Place de la ville », à Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise (GENTILI 2000, fig. 782, inv. 984, p. 614). La deuxième catégorie se rattache à des pots à lèvre éversée, à parement supérieur concave marqué par une gorge bien nette, appelée « gouttière ». La morphologie est le plus souvent élancée et le haut de la panse est souligné par une succession de traces de tournage, la base est étroite et concave (FS 440/4400). Ces bords en « gouttière » peuvent prendre plusieurs formes, pouvant être soit fins, très éversés avec une gorge bien nette, ou encore avoir tendance à s'épaissir et devenir plus horizontal, étant annonciateur des futurs bords rectangulaires, caractéristiques de la seconde moitié du Xe siècle (MA 299/29918).

Les cruches sont représentées par deux individus qui peuvent se décliner en pâte granuleuse brute ou peinte. La lèvre peut être éversée à parement supérieur marqué par une gorge (MA 002/0028), ou épaisse et horizontale, avec une gouttière au niveau de son parement supérieur (FO 008/0080). Le dispositif de préhension n'a été observé que sur l'individu 0028. L'anse est plate, symétrique à deux replis, et vient s'installer sur le haut de la lèvre. Un décor de trois virgules réalisées au peigne a été appliqué sur la partie supérieure du bord de la cruche 0080.

La fin de la période carolingienne et le début du Moyen Âge, Xe au XIIe siècle

La céramique de cette période représente 413 restes (**figure 23**). On distingue le mobilier des Xe et XIe siècles provenant de 51 contextes situés en zone 1, principalement des fosses, des trous de poteau et une mare, de celui daté des XIe et XIIe siècles qui provient uniquement de deux silos localisés en zone 2. Le registre évolue peu par rapport au IXe siècle et se compose exclusivement de pots à cuire ou de stockage, d'une cruche, d'un pied de lampe et d'une oule pour les XIe et XIIe siècles. Cet horizon large est surtout marqué par

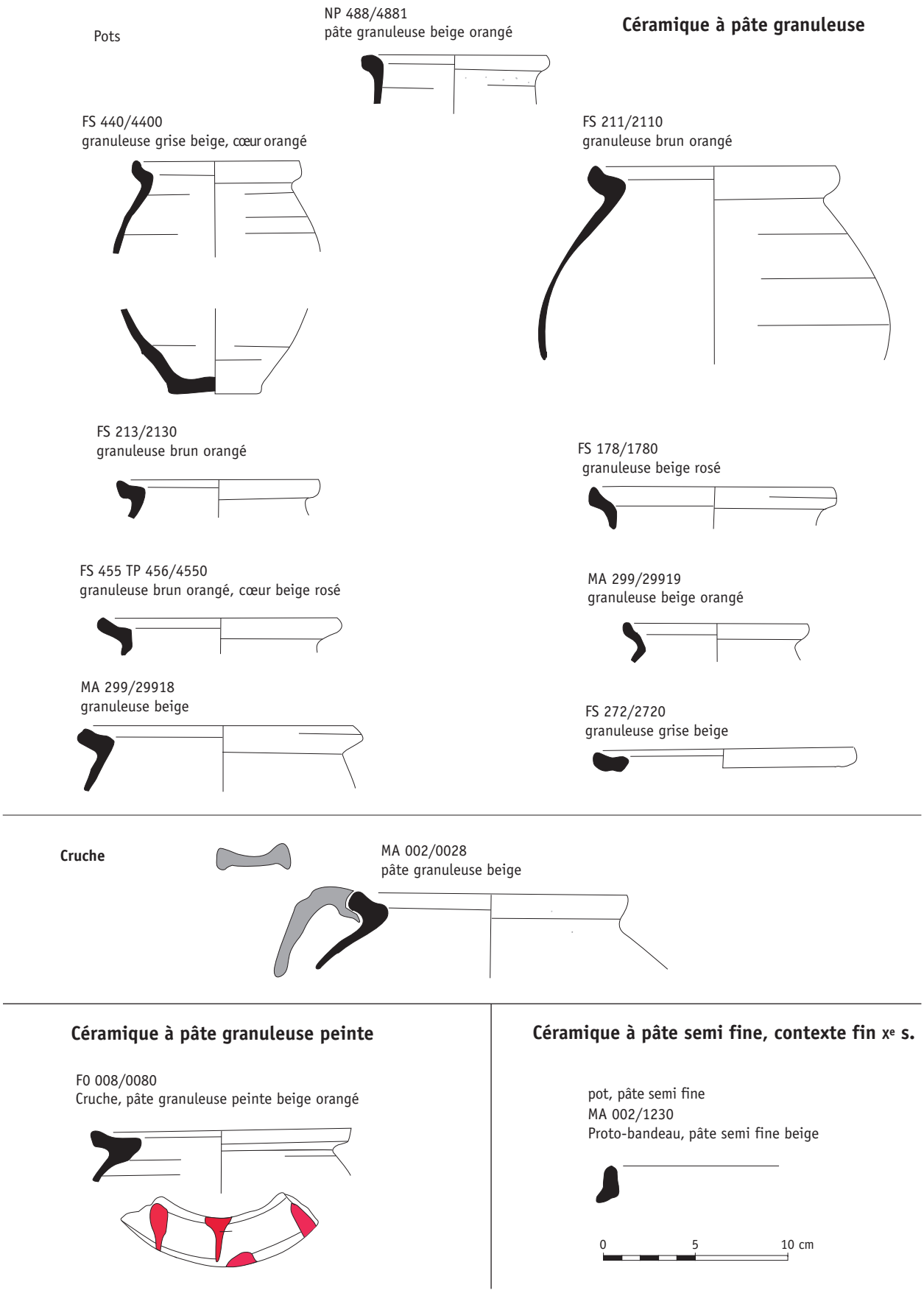

Figure 22 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Panorama des formes céramiques des IXe et Xe siècles. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

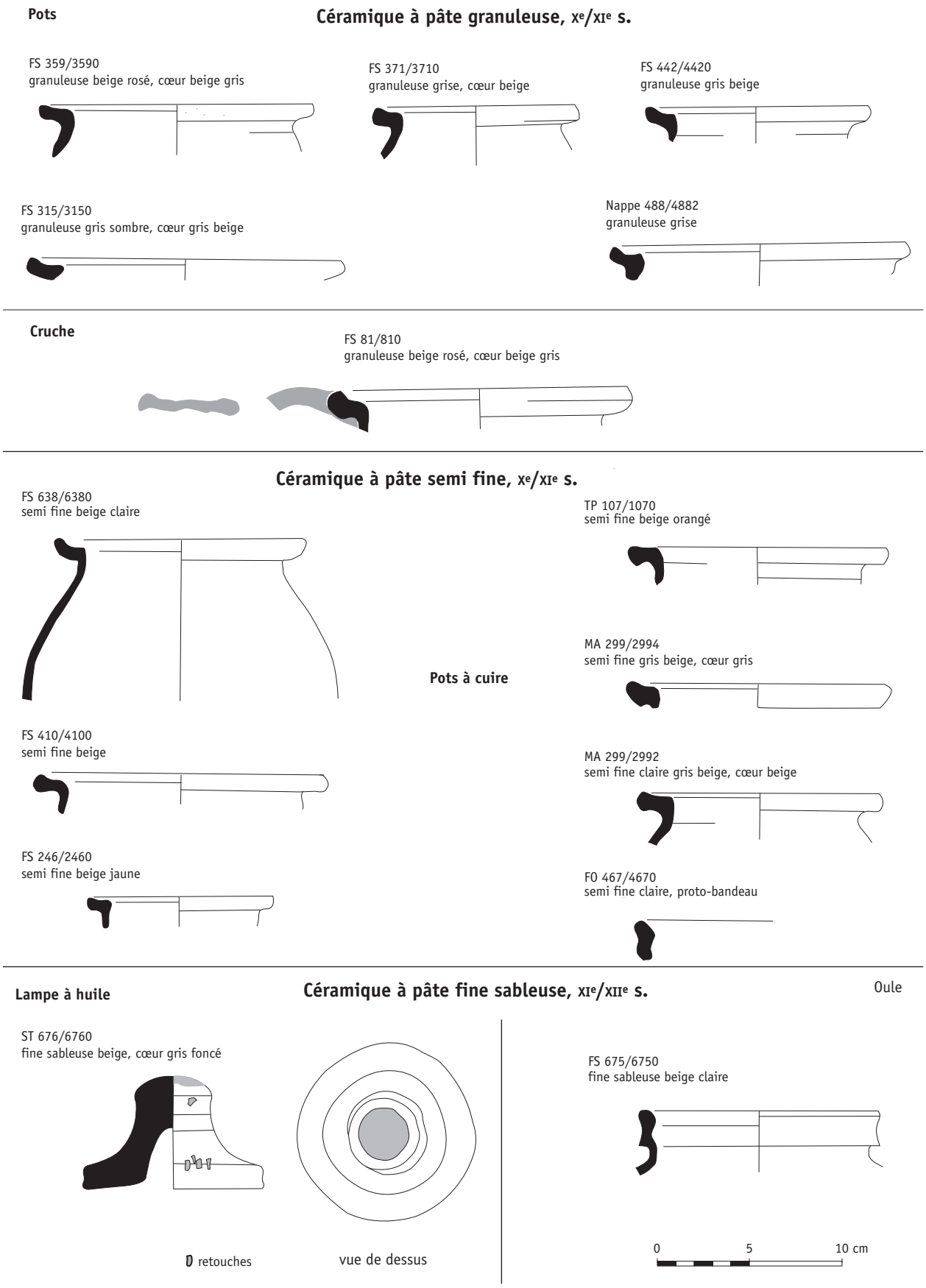

Figure 23 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Panorama des formes céramiques des Xe et XIe siècles. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]

l'affirmation de groupes techniques se rattachant à des formes communes, telles que les pâtes semi fines et fines sableuses qui représentent plus de 60 % du corpus, à côté des productions granuleuses qui restent toujours très présentes.

Le répertoire des formes communes

Ce répertoire regroupe autant les céramiques à pâte granuleuse que semi fine et fine sableuse. Les pots ou oules sont majoritaires ; ils sont marqués par une évolution typologique. Les lèvres en « gouttière » disparaissent au profit de bords à profil rectangulaire légèrement éversé et les panses semblent plus globulaires (**figure 23** ; FS 371/3710). Les lèvres ont ensuite tendance à évoluer vers des proto-bandeaux, pouvant présenter une lèvre à extrémité convexe à une inflexion (FO 467/4670). Les rebords deviennent ensuite en bandeau à partir de la fin du Xe siècle, comme c'est le cas pour cette oule datée du XIe ou du XIIe siècle qui dispose d'une lèvre à extrémité convexe à une inflexion, dont la liaison col-panse est soulignée par un bandeau bien marqué (FS 675/6750).

Une seule cruche est représentée (FS 81/810). La lèvre encore en « gouttière » tend vers des modèles à profil rectangulaire. L'anse, à section plate symétrique à deux replis et gorge interne, vient s'installer sur le haut de la lèvre et de la panse.

Un seul exemplaire de pied de lampe à pâte fine sableuse a été recueilli, dont la partie sommitale semble avoir subie une réfection en vue d'une réutilisation, dont la fonction reste indéterminée (ST 675/6750).

Le mobilier métallique

Les objets en fer sont au nombre de 41 individus et sont représentés par une grande majorité de clous, tiges, fragments de tôles, ou éléments indéterminés de type anneaux ou barres à extrémité courbe (**figure 24**). D'autres éléments ont attiré notre attention et se rattachent à l'équipement du cavalier et du cheval, à la serrurerie ou encore à la parure personnelle. La présentation est ici une synthèse effectuée à partir de l'étude du mobilier métallique réalisée par Nicolas Girault du Sady (GIRAULT 2011).

Le mobilier équestre est caractérisé par un fragment de tête de clou en forme de « clé de violon », caractéristique du clou à ferrer les équidés et de trois fers d'équidés, recueillis à chaque fois à proximité de structures en eau (mares et fossés). L'exemplaire 1 (**figure 24**[1]) provient des niveaux de comblements de l'atelier de forge mérovingien 433. Il présente deux perforations rectangulaires caractéristiques d'étampures de fers à cheval.

La serrurerie est représentée par deux fragments pouvant se rattacher à une clef (**figure 24**[2]). Il s'agit d'un élément partiel d'anneau de 1,5 cm de diamètre et 4 cm d'épaisseur, et une tige pleine circulaire (clef bénarde), observée sur une longueur de 3 cm et d'un diamètre de 5 cm. À l'extrémité de celle-ci, un départ d'élément métallique pourrait évoquer l'amorce d'un panneton, dont les garnitures et le museau ne sont pas conservés, ne permettant pas d'évaluer son sens de fonctionnement.

Deux éléments présentent des particularités évoquant un mobilier pouvant se rattacher à la parure personnelle. L'objet no 3 (**figure 24**[3]) est conservé sur 1,6 cm de long et 1,4 cm de large. Il possède une forme en U dont les deux branches se terminent par des volutes. Il enserre un petit élément courbe qui pourrait être le départ d'un anneau. Cet ensemble pourrait être un système d'agrafe vestimentaire ou un élément de chaînette. L'individu no 4 (**figure 24**[4]) est caractérisé par un fragment de tige ou de barre de 4 cm de long et 3 cm de diamètre. La radiographie laisse deviner des éléments de décor en surface. Le centre et l'extrémité inférieure de cet individu sont en effet marqués respectivement par une bande et par une alternance de trois bandes parallèles, évoquant un décor annelé, peut-être obtenu avec un métal différent. D'après les éléments typologiques, cet individu pourrait se rattacher à un ardillon d'une boucle, un élément de fibule ou encore un fragment d'épingle (GOHIN 2000).

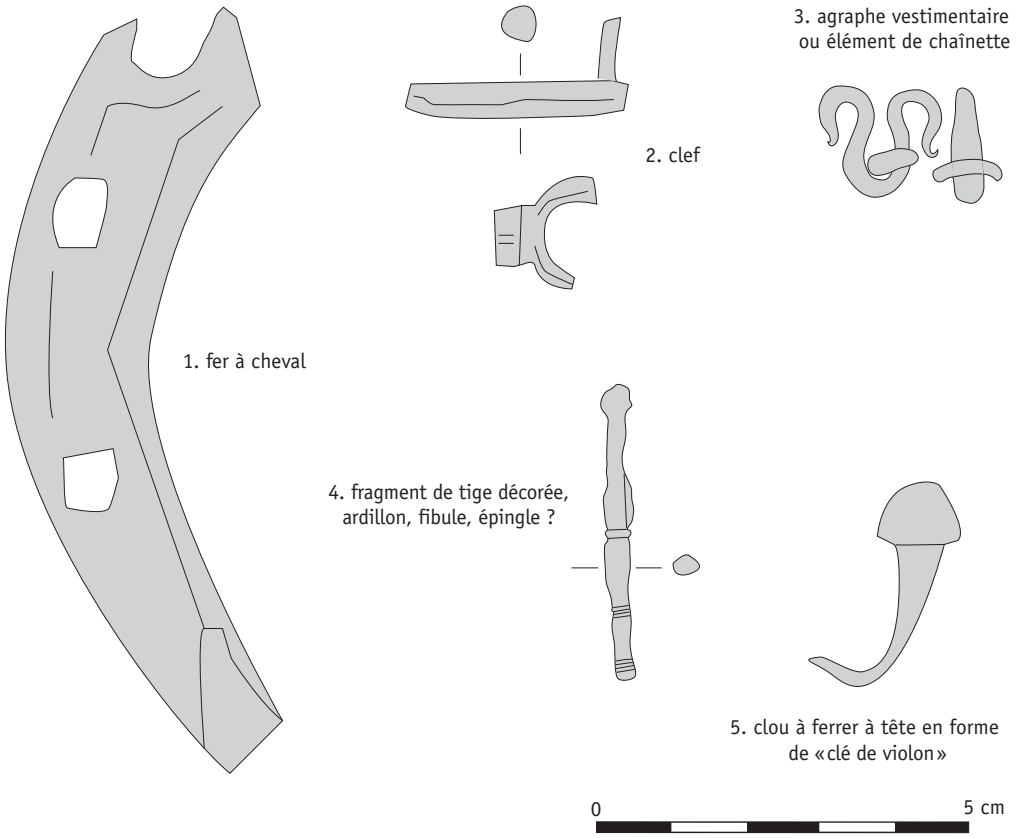

Figure 24 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ».
Catalogue du petit mobilier en fer. [© N. Girault, SADY]

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Les résultats de la fouille de la « Barogne 8 », présentés dans cet article, ne sont ici qu'une partie d'un gisement alto-médiéval beaucoup plus vaste, dont l'emprise minimale est estimée à au moins 5 ha (**figure 25**). Si son étendue totale n'est à l'heure actuelle toujours pas connue, le recollement des plans des différentes interventions de 1990, 2009 et 2015, au sein d'une même figure de synthèse, a permis au moins de circonscrire le site dans ses parties septentrionale et occidentale (FOUCRAY, PRILAUX 1990 ; DUVAUT 2011; DESFORGES 2015). Ainsi, deux noyaux d'occupation ont été clairement identifiés (**figure 25**, secteurs A et B). La première occupation (secteur A) s'étend au nord de la zone d'étude, sur les lieu-dits du « Marais » et de « la Fontaine de Brie », sur une surface d'environ 4,5 ha. Elle englobe les zones 1, 3 et 4, correspondant respectivement à la partie méridionale de la fouille de 2009, à la fouille de 1990 et au diagnostic de 2015. Elle est bornée au nord par la tranchée 37, au sud par la zone 1, et elle se développe à l'est entre la tranchée 46 et la zone 1. Au regard de ces premiers résultats, il est fort probable que ce premier noyau s'étende également dans les parcelles adjacentes, situées directement à l'est du chemin de l'Érable. Le mobilier recueilli fait état d'une chronologie s'échelonnant du VIe au XIe siècle. Le deuxième noyau d'occupation est situé à plus de 100 m au sud du secteur A. Il s'étend sur une surface minimale estimée de 5 000 m² et englobe la zone 2 de la fouille de 2009 au lieu-dit « l'Étang » (zone 2). Ses limites nord et est sont bien circonscrites, mais il se pourrait que ce gisement se poursuive vers le sud ainsi que dans les parcelles mitoyennes situées

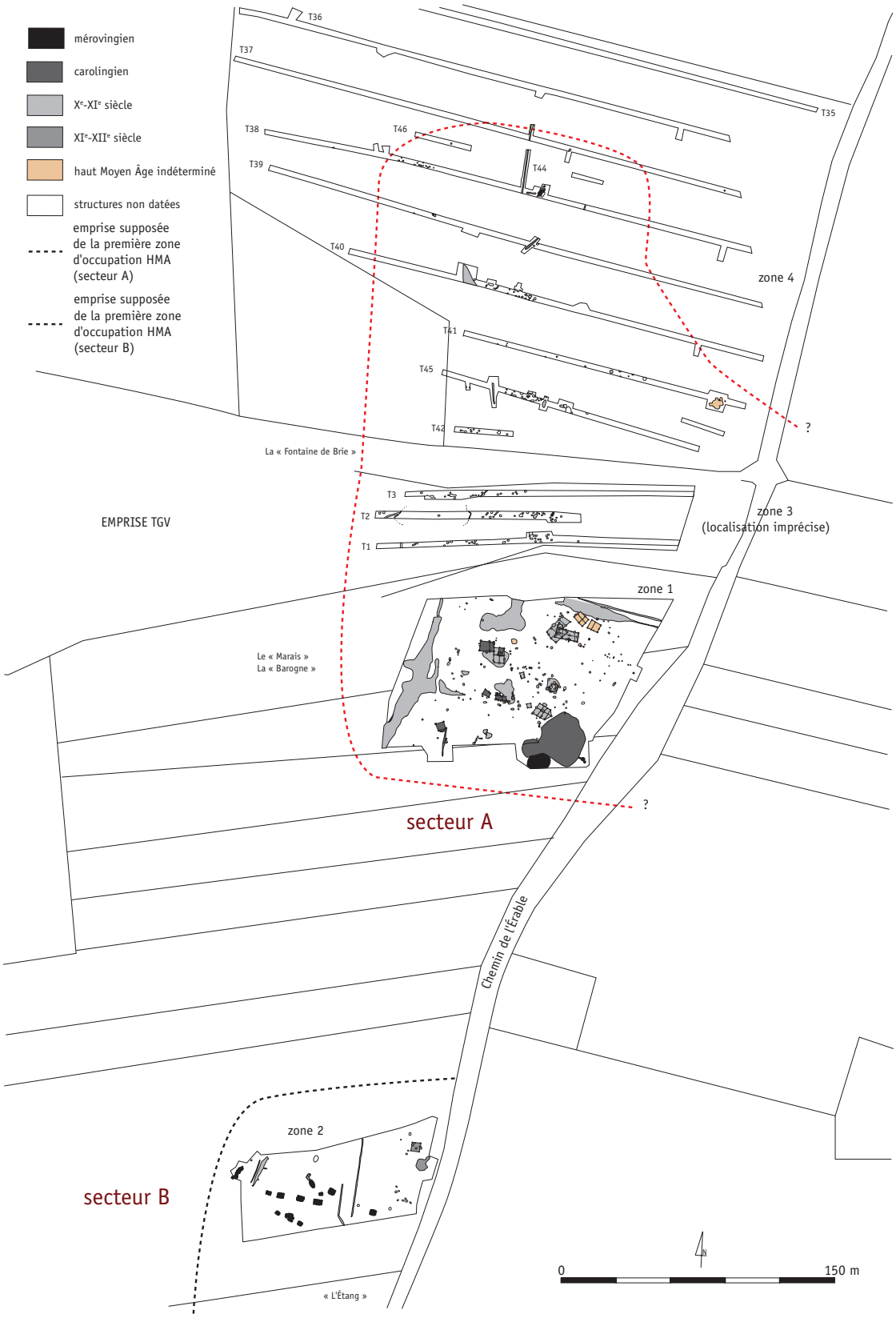

Figure 25 – Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), la « Barogne 8 ». Plan masse de synthèse avec l'emprise présumée du gisement alto-médiéval. [© A. Duvaut-Robine, Inrap]. Illustration réalisée à partir du « Plan général des vestiges découverts au nord-est de Moussy-le-Neuf ». [© P. Raymond, G. Desforges, Inrap, d'après Desforges 2015, figure 92, p. 127]

à l'est du chemin de l'Érable. On remarquera l'absence de vestiges archéologiques entre ces deux noyaux d'occupations. Le diagnostic archéologique réalisé par Cyrille Le Forestier (Inrap) en 2008, en amont de la fouille de la « Barogne 8 », avait mis en exergue l'absence de vestiges archéologiques entres les deux noyaux d'occupation A et B (**figure 25**) (LE FORESTIER 2008). Là encore, le mobilier prélevé fait état d'une chronologie s'étendant entre le VIe et le XIIe siècle. Compte tenu de la vision très partielle du gisement, liée aux données tronquées qu'offrent les opérations de diagnostic, du peu de structures datées, ainsi que des difficultés d'accès aux données anciennes (FOUCRAY, PRILAUX 1990), il serait ici hasardeux de vouloir prétendre réaliser une analyse spatiale de l'évolution du site. Nous tenterons cependant d'en dégager les grandes tendances, en nous basant sur les données de la fouille de la « Barogne 8 » que nous insérerons dans un contexte plus large.

Concernant la période antique, si aucun vestige n'est avéré, les nombreux indices d'occupation du Haut et du Bas-Empire, révélés par les prospections pédestres, semblent indiquer que ce site pourrait s'insérer soit dans une occupation antique préexistante très étendue, soit au sein de plusieurs îlots d'habitat. La création du gisement semble plutôt attestée vers le VIe ou le VIIe siècle. Une des hypothèses retenue pour cette période est que l'on pourrait être ici dans le cadre d'un habitat groupé à plan lâche (PEYTREMANN 2001). L'occupation s'organise, dans ce cas, sous la forme de différents noyaux de structures dont la fonction est bien définie et établie de manière souple. En effet, la fouille de 2009 met en exergue deux secteurs à vocation spécifique, distants de plus de 100 m en secteurs A et B (zones 1 et 2), avec un noyau à vocation artisanale au nord (zone 1), regroupant une forge et des structures de combustion, et un secteur à vocation agricole et domestique au sud, constitué par un groupe de neuf fonds de cabane et quatre fours regroupés autour d'une aire de travail centrale (zone 2). De la même manière, on observe que les opérations de 1990 et 2015 ont livré un nombre relativement restreint de vestiges de la période mérovingienne, répartis de manière lâche, avec notamment une fosse et un poteau dans la tranchée 44 de la zone 4 et au moins une fosse en tranchée 2 de la zone 3).

Il semblerait qu'il existe un hiatus de près de deux siècles entre le VIIe et le IXe siècle, avec une réapparition de l'occupation à partir du IXe siècle. Elle se manifeste par une désertion du secteur B et un regroupement au sein du secteur A. Le trop faible nombre de vestiges datés de la période carolingienne au sein des zones 3 et 4 ne permet pas d'avoir une image représentative de cette dernière, si ce n'est de matérialiser son étendue au moins jusqu'à la partie médiane de la tranchée 38. Cependant, les résultats de la fouille de 2009 semblent indiquer que la structuration de l'espace devient bien définie, avec l'aménagement de zones à vocation spécifique et par la constitution d'unités juxtaposées, tournées vers les besoins agro-pastoraux associant bâtiments, greniers et fosses.

L'occupation des Xe et XIe siècles est localisée exclusivement au sein du secteur A, entre la zone 1 et la tranchée 40 de la zone 4. Le secteur B n'est matérialisé, quant à lui, que par une série de quatre fossés drainants. Il doit s'agir ici de l'occupation majeure du site, comme en témoigne la présence en zone 4 d'au moins huit structures datées des Xe et XIe siècles, sur les 21 vestiges ayant pu être datés. La lecture des données issues de l'opération de 2009 montre que la période des Xe et XIe siècles est marquée par une continuité. L'occupation se maintient en zone 1, avec un déplacement de l'ouest vers l'est. On assiste à un accroissement du nombre et de la taille des bâtiments. Ces derniers sont rarement associés à des greniers et leur vocation semble plus tournée vers l'habitat. La spécialisation accrue des secteurs d'activité se manifeste par le développement d'une petite zone de métallurgie au nord-ouest, une zone de carrière d'extraction de calcaire au sud et une vaste cour centrale, probablement destinée au stockage et au traitement des céréales. Au niveau micro-régional, on constate pour cette période chronologique de nombreux sites de type « village-rue », comme par exemple au Mesnil-Aubry, « la Croix Verte », ou à

Baillet-en-France « La vieille Église », où les unités d'occupation, distantes d'environ 50 m, se répartissent le long du chemin de Pontoise (GENTILI 1998a-b). À Moussy-le-Neuf, les zones 1 et 2 sont bordées vers l'est par le chemin de l'Érable, ancienne voie de Moussy à Plailly qui, malgré l'aspect tronqué de l'intervention, a peut-être pu jouer un rôle prépondérant dans la structuration de l'occupation. On remarquera également l'absence totale de fonds de cabane à la période carolingienne sur notre gisement.

Au Mesnil-Aubry, les bâtiments sont souvent associés à des structures excavées, des greniers, des silos séparés par des aires d'ensilage. Notre zone d'étude ne fait état que de bâtiments seuls, rarement associés à des greniers ou à des fosses. De même, on notera l'absence de structures et d'aires d'ensilages.

Les seules indices d'une occupation entre le XIe et le XIIe siècle semblent provenir du secteur B. Si tel est le cas, il est probable que l'on assiste à un déplacement vers le sud, en direction du centre bourg actuel. Dans les faits, les résultats de la fouille de la « Barogne 8 » montrent que cela se manifeste par un abandon de la zone 1 et par une réoccupation de la zone 2, alors délaissée depuis le VIIIe siècle. Cette mutation s'inscrit en réalité dans une tendance plus large des XIe et XIIe siècles qui tend à une concentration de l'habitat autour d'un seul nouveau pôle, au détriment d'un ou de plusieurs devenus moins attractifs (PEYTREMANN 2001). Au Mesnil-Aubry, l'occupation se restructure de part et d'autre du chemin blanc. À Moussy-le-Neuf, on assiste à l'aménagement d'une aire spécialisée en zone 2, située en bordure immédiate du chemin de Plailly à Moussy et constituée d'un grenier, de trois silos et de deux fours groupés en série. La typologie des fours évolue par rapport à la période précédente. On passe de structures isolées à une aire de combustion unique qui pourrait être le témoin d'une réorganisation de la société villageoise, passant d'une activité familiale à collective, centrée autour d'un ou de plusieurs individus. Dans cette hypothèse, le déplacement de l'habitat pourrait se faire ici au profit d'une seigneurie ou d'une paroisse qui serait située à proximité du village actuel. Comme pour la période précédente, malgré l'aspect tronqué de l'intervention, il est probable que l'actuel chemin de l'Érable, ancienne voie de Plailly à Moussy, ait pu jouer un rôle prépondérant dans la structuration de l'occupation.

De manière plus large, la fouille de Moussy-le-Neuf, « Barogne 8 » a offert l'opportunité de révéler, sur deux zones de fouille distinctes, le développement d'une unité agricole et domestique se rattachant à un ensemble beaucoup plus vaste, sans doute de type village, entre le VIe et le XIIe siècle. Ceci a permis d'appréhender quelques tendances de l'évolution de ce site, de sa genèse jusqu'à son déplacement vers le centre bourg actuel dans le courant du XIIe siècle. De manière plus large, l'étude de ce gisement a également permis d'enrichir notre connaissance de l'occupation du sol dans ce secteur géographique, situé aux confins du pays de France et de la Goëlle, durant le premier Moyen Âge.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLIGRI A. (2015) - L'occupation du haut Moyen Âge, dans : DESFORGES G., *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne - Île-de-France) : La Fontaine de Brie, Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap CIF, p. 62-76.

BRULEY-CHABOT G. (2003) - Les fours culinaires en Île-de-France, Guiry en Vexin, Bilan 2002/2003 du programme collectif de recherché sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 1er supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, p. 25-31.

DESCHAMPS M. (2009) - Le fond de cabane dans l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, Bilan 2004/2006 du programme collectif de recherché sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 2e supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, p. 61-71.

DESFORGES G. (2015) - *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne - Île-de-France) : La Fontaine de Brie, Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap CIF, 181 p.

DEPOIN J. (1913-1921) - Recueil des chartes et documents de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien, Ligugé, 5 vol. (Archives de la France monastique, 13, 16, 18, 20, 21).

DUFOUR J.-Y., avec la collaboration de ADRIAN Y.-M., BELARBI M., DEHLON C., FRÈRE S., LEFÈVRE A., MARAMBAT L., RUAS M.-P., SELLAMI F. (2003) - *Roissy-en-France (95) : Les Tournelles II - derrière les Tournelles, chemin de Montmorency. Rapport final d'opération (29/04/2001 - 15/06/2001)*, Inrap CIF, Sra Île-de-France, 243 p.

DUVAUT A. (2011) - *Moussy-le-Neuf (Seine et Marne), La Barogne 8 : Évolution d'une occupation agricole et domestique du VIe au XIIe siècle, Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Pantin, Inrap CIF, 2 vol., 205 et 270 p.

FOUCRAY B., PRILAUX G.-C. (1990) - *Moussy-le-Neuf (Seine et Marne), La Fontaine de Brie : L'habitat mérovingien et carolingien de la « Fontaine de Brie » à Moussy-le-Neuf, Rapport d'évaluation*, Paris, Direction des Antiquités Historique d'Île-de-France, Coordination archéologique du TGV Nord-Interconnexion, 9 p.

GENTILI F. (1998a) - *Baillet en France (Val d'Oise), La vieille Église : Habitat rural du haut Moyen Âge, Document Final de Synthèse de sauvetage urgent*, Saint-Denis, Sra Île-de-France, 150 p.

GENTILI F. (1998b) - Le Mesnil-Aubry (Val-d'Oise), *La Croix Verte, La Chapelle : habitat rural du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles), DFS de sauvetage urgent*, Saint-Denis, Sra Île-de-France, 250 p.

GENTILI F. (2000) - *Villiers-le-Sec (Val d'Oise), La Place de la ville : village du haut Moyen Âge, Document Final de Synthèse de sauvetage urgent*, Saint-Denis, Drac-Sra Île-de-France, 722 p.

GENTILI F., avec la collaboration de ABADIE I., BONNARD M., GORET J.-F., JOUANIN G., LAFARGE I., LEFÈVRE A., LE ROUX J., MATHIS D., PREISSE S., VIRÉ M., WARMÉ N., YVINEC J.-H. (2008) - *Villiers-le-Bel (Val d'Oise), La Confiserie, 72, avenue Gambetta, Rapport final d'opération d'une fouille archéologique préventive du 27 avril au 8 juillet 2005*, Pantin, Sra Île-de-France, Inrap, 195 p.

GENTILI F. (2009) - Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après les exemples franciliens, Bilan 2004/2006 du programme collectif de recherché sur l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 2e supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, p. 97-123.

GIRAULT N. (2011) - Le mobilier en fer, dans : DUVAUT A., *Moussy-le-Neuf (Seine et Marne), La Barogne 8 : évolution d'une occupation agricole et domestique du VIe au XIIe siècle, Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Rapport final d'opération de fouille, Pantin, Inrap CIF, p. 101-105.

GOHIN L. (2000) - Le mobilier métallique des habitats du haut Moyen Âge en Île-de-France, Mémoire de maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LEBEUF J. (1883) - Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, Paris, Librairie de Fechoz et de Letouzey, 2 tomes, 693 et 700 p.

LE FORESTIER C. (2008) - *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), La « Barogne » et Le « Marais », Rapport de diagnostic archéologique*, Pantin, Inrap CIF, 80 p.

PEYTREMANN E. (2001) - Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la Gaule du IVe au XIIe siècle, Thèse de doctorat de IIIe cycle, sous la direction de Claude Lorren, Caen, Université de Caen, 2 vol., 290 et 300 p.

PREISS S. (2011) - Compte rendu de l'étude carpologique du site de Moussy-le-Neuf, dans : *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), La Barogne 8 : évolution d'une occupation agricole et domestique du VIe au XIIe siècle, Rapport final d'opération de fouille archéologique*, Pantin, Inrap CIF, Vol. 2, p. 124-137.

STEIN H, HUBERT J. (1980) - *Dictionnaire toponymique du département de la Seine et Marne*, Paris, Vol. 2, 294 p.

Alexy DUVAUT-ROBINE
Inrap Nord-Picardie
alexy.duvaut-robine@inrap.fr

Pour citer cet article

DUVAUT-ROBINE A., 2014-2015 - Un habitat rural du VIe au XIIe siècle aux confins du pays de France et de la Goëlle : résultats de la fouille de la « Barogne 8 » à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), *RAIF*, 7-8, p. 309-349.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 7-8 – 2014/2015

Table des matières

5 Daniel MORDANT
INTRODUCTION

7 Bénédicte SOUFFI, Christine CHAUSSÉ, Sylvain GRISELIN, Caroline HAMON
avec la collaboration de Salomé GRANAI et Laure PECQUEUR
L'OCCUPATION MÉSOLITHIQUE DU SITE DE NEUVILLE-SUR-OISE « CHEMIN FIN D'OISE » (VAL-D'OISE)

45 Laure PECQUEUR, Romana BLASER, Sandrine BONNARDIN, Roland IRRIBARRIA
Bénédicte SOUFFI *avec la collaboration d'*Isabelle ABADIE
UNE SÉPULTURE DU RUBANÉ FINAL À NEUVILLE-SUR-OISE « CHEMIN FIN D'OISE » (VAL-D'OISE)

61 Nathalie AMEYE, Ève BOITARD-BIDAUT, Lamys HACHEM, Caroline HAMON
Katia MEUNIER, Ivan PRAUD, Anaïck SAMZUN
UNE FOSSE DE L'ÉTAPE FINALE DU BLICQUY-VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
« le Calvaire » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)

99 Jean-Gabriel PARIAT, Caroline M. RENARD, Angélique POLLONI
*avec la collaboration d'*Arnaud BLIN et Dominique JAGU
UNE ALLÉE SÉPULCRALE DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE :
« le Cimetière aux Anglais » à Vauréal (Val-d'Oise), relecture des données

135 Paul BRUNET, Marc BOJARSKI, Marie-France ANDRÉ
avec la collaboration de Renaud NALLIER
UN SITE DE TRANSITION DU BRONZE FINAL IIIB AU HALLSTATT ANCIEN :
« les Petits Ormes » à Saint-Pathus (Seine-et-Marne)

169 Johann BLANCHARD, Martine GENIN
« LES PIGEONNEAUX » :
occupations laténienne et antique (Bussy-Saint-Georges, Seine-et-Marne)

217 Gérard CHAUFOURIER (†), Didier BUSSON, Catherine DUPONT
PROVENANCE DES HUÎTRES CONSOMMÉES À LUTÈCE À LA FIN DE LA PÉRIODE AUGUSTÉENNE

231 Ségolène DELAMARE
L'*OPUS VITTATUM* ET L'*OPUS MIXTUM* À LUTÈCE ET DANS SES ENVIRONS :
approches chronologiques et spatiales

255 Christian PIOZZOLI *avec la participation de* Véronique PISSOT et Sylvain DUCHÊNE
UN PROBABLE SANCTUAIRE DE CONFINS GALLO-ROMAIN
AUX MARGES DES CITÉS CARNUTE, SÉNONE ET *PARISII* :
« la Cave Sarrazine » à Souzy-la-Briche (Essonne)

309 Alexy DUVAUT-ROBINE
UN HABITAT RURAL DU VIe AU XIIe SIÈCLE
AUX CONFINS DU PAYS DE FRANCE ET DE LA GOËLLE :
résultats de la fouille de la « Barogne 8 » à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne)

351 Catherine BRUT, Benoît CLAVEL, Jean-François GORET
VIE QUOTIDIENNE ET ARTISANAT AU MILIEU DU XIVe SIÈCLE :
la cave du 34 rue Greneta, 11 impasse Saint-Denis à Paris (2e arrondissement)

397 Caroline CLAUDE
DEUX ENSEMBLES CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE DÉCOUVERTS À PARIS (1er ARRONDISSEMENT)

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €